

BAGUER

Morvan

Bulletin d'informations communales

Directeur de la publication Olivier Bourdais

Imprimerie Doloise - 02 99 48 13 21



N°69
DÉCEMBRE
2025

2026
Meilleurs vœux

Mémento

MAIRIE

1, rue du Commandant Lecossois
02.99.48.09.01
mairie.baguermorvan@wanadoo.fr
www.baguer-morvan.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :08h30 - 12h15
Mardi et vendredi :08h30 - 12h15
..... et 14h00 - 17h00
1^{er} samedi du mois : 09h00 - 12h00

Pendant les vacances scolaires ouverture
les matins de 08h30 à 12h15
En Juillet et Août Fermeture le samedi
matin.

CCAS / SAAD

**Permanence CCAS/SAAD,
M^{me} Pauline Pestel, Coordinatrice**

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00 - 16h00
Mardi au vendredi : 09h00 - 12h00
Et sur rendez-vous 02.99.89.25.88
coordinatrice.saadbm@gmail.com

1 bis rue du Commandant Lecossois

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3, Place de l'Eglise
02.23.15.74.54
bibliotheque.baguermorvan@orange.fr

Horaires (hors vacances scolaires)

Lundi :16h30 - 18h30
Mercredi et samedi :10h00 - 12h00

DECHETERIE

La Janaie, route de Pontorson
Carte d'accès gratuite obligatoire,
formulaire disponible en mairie

Lundi, mardi et vendredi : ... 14h00 - 17h00
..... (horaires d'été 18h00)
Mercredi et samedi : 09h00 - 12h00 et
..... 14h00 - 17h00 (horaires d'été 18h00)

RAMASSAGE DES POUBELLES

Le mardi pour les ordures ménagères
Un lundi sur deux pour le tri sélectif

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE / GENDARMERIE : 17
GENDARMERIE DE DOL : 02 99 48 02 40
VIOLENCES AUX FEMMES : 3919



Sommaire

La vie municipale

Le mot du maire	3
Minorité	4
CCAS -SAAD - Village d'Or - CLIC	4-9

La vie communale

Les écoles	10-11
Cantine & bibliothèque	
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve	12-13
Les aménagements & Evénements	15-17

Budget	18-19
---------------------	-------

Urbanisme	20-21
------------------------	-------

L'état Civil	22-25
---------------------------	-------

La vie associative

Sportives	26-31
Divers	32-37

Informations partenaires

Communauté de communes	38-39
SAGE & Eaux de Beaufort	40-43

Informations pratiques communales	44-47
--	-------



Chères baguerroises, Chers baguerrois,

À l'heure où s'achève la mandature en cours, ce dernier numéro de notre bulletin municipal est l'occasion de revenir sur les actions qui ont rythmé la vie de notre commune durant ces six dernières années.

Dans le domaine de l'habitat, nous avons permis de favoriser

un développement de logements accessibles en aménageant des dents creuses pour éviter l'étalement de la commune. Parallèlement, la viabilisation de nouveaux lots à construire rue Victor Courteille a été engagée, préparant ainsi l'accueil de nouveaux foyers. Ces initiatives renforcent l'attractivité de la commune tout en garantissant un cadre de vie harmonieux.

L'assainissement a représenté une place importante, avec dernièrement, la modernisation du réseau et l'amélioration du traitement des eaux usées pour assurer un service performant et fiable. Ces travaux, souvent invisibles, constituent pourtant un investissement essentiel pour la santé publique et la protection de l'environnement.

La voirie a également fait l'objet de nombreux chantiers : réfection des routes, curage des fossés, création et amélioration de chemins piétons. Ces aménagements visent à faciliter les déplacements quotidiens tout en renforçant la sécurité de chacun. Cependant, il convient de rappeler que la sécurité routière dépend de la responsabilité de tous : le respect des limitations de vitesse reste indispensable pour préserver la tranquillité et la sécurité de l'ensemble des habitants.

Parmi les projets structurants, l'aménagement du complexe sportif est conçu comme un espace polyvalent et accessible à tous. Il est un lieu de

vie essentiel pour nos associations, nos jeunes et l'ensemble de la population. Cet équipement illustre ce que nous pouvons accomplir collectivement lorsque nous partageons une ambition commune : améliorer durablement notre cadre de vie.

Nous avons engagé une mutualisation des repas de cantine avec Épiniac. Cette coopération intercommunale a permis d'assurer une meilleure qualité des repas tout en maîtrisant les coûts, démontrant que la collaboration entre territoires peut apporter des solutions efficaces et concrètes.

Enfin, le soutien aux associations, véritable cœur battant de notre commune, a été constant tout au long du mandat. Ce soutien s'est traduit par des subventions, la mise à disposition de locaux et un accompagnement logistique, favorisant ainsi la richesse des animations et le dynamisme du tissu associatif à Baguer-Morvan.

Toutes ces avancées ont été réalisées en veillant à maintenir des finances communales saines. Une gestion rigoureuse nous a permis d'investir sans compromettre l'équilibre budgétaire, et de laisser un avenir financier serein de notre collectivité.

Tout cela est le fruit d'un travail collectif mené avec les élus, les agents techniques, administratifs et d'entretien, les bénévoles des associations et, bien sûr, avec vous baguerroises et baguerrois. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire progresser la commune

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux qui se tiendra à la Salle du Grand Verger le samedi 3 janvier 2026 à 11 heures.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une année 2026 pleine de succès, de sérénité et de moments heureux.

Olivier BOURDAIS,
Maire

Site internet

Le site internet « www.baguer-morvan.fr » offre une multitude d'informations sur la vie municipale, l'action sociale, les animations, les renseignements pratiques...

Il est mis à jour régulièrement par la mairie dès qu'une association, un organisme lui communique un article à faire paraître.

Les comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet ou à la mairie.



Expression de la minorité

Les années se suivent et ne se ressemblent pas

Voilà plus de 2 ans que je n'ai eu à traiter de sujets significatifs remontés par la population de Baguer-Morvan. C'est donc que l'« opposition » n'a plus lieu d'être.

Mais avons-nous toujours été en opposition ? Bien sûr que non, et les échanges au sein du conseil montrent que les mentalités ont évolué avec le temps... et je souhaite de tout mon cœur que de nouvelles têtes viennent prendre place au sein du conseil afin notamment d'y souffler un vent de renouveau et de transitions.

La continuité

Le terrain de football reçoit des équipes toutes les semaines. Le sport fait toujours partie intégrante de l'ADN de Baguer-Morvan. Les lotissements continuent leur (douce et lente) évolution. L'assainissement se refait une beauté. Les écoles se maintiennent. La cantine est toujours aussi

bonne (ce n'est pas moi qui le dit). Les commerces... ont du mal.

Renouveau et transitions

Et si le futur se construisait avec logique et raison... A quand la pose de source d'énergies renouvelables sur les bâtiments communaux, la suppression des intrants chimiques dans les champs qui nous entourent, un fléchage par referendum de l'utilisation de nos impôts locaux ... ?

Toutes les idées sont bonnes à étudier. Alors, n'hésitez pas, mettez-les en avant.

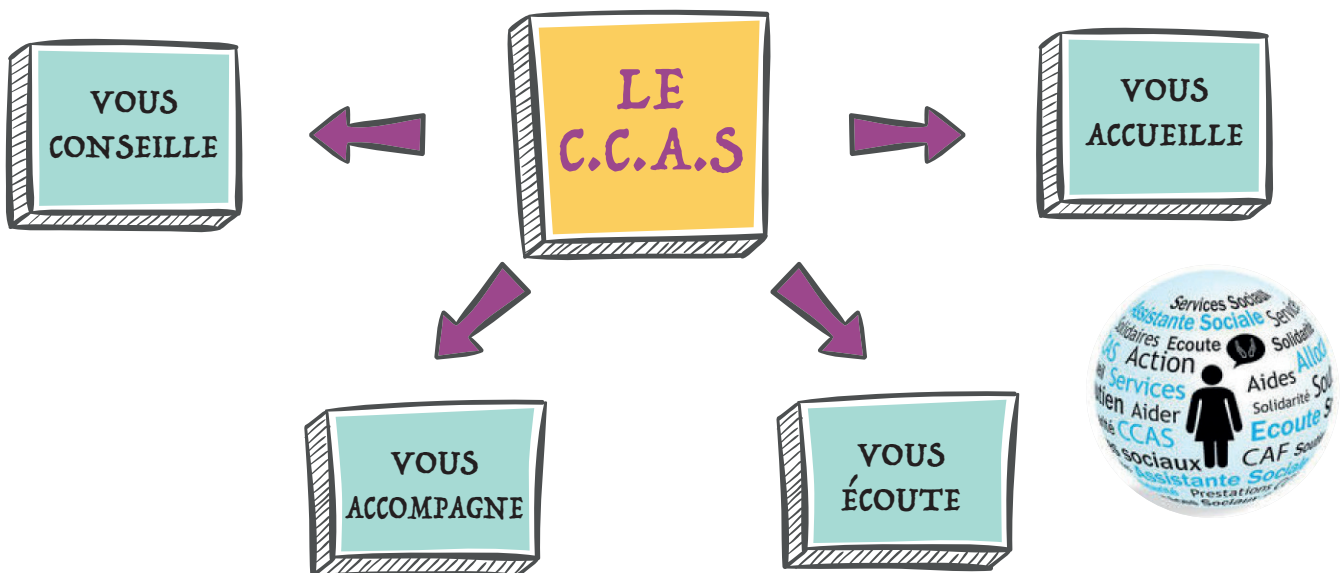
Prenez soin de vous et de vos proches

Guillaume Bétend

baguer-morvan-collectivement@proton.me

06.30.60.44.07

Besoin d'aide, même ponctuellement ?



Une professionnelle, Pauline, est à votre disposition en toute confidentialité

- Accès aux droits (logement, santé, social, emploi...)
- Aides financières (dettes, perte d'emploi, accidents de la vie...)
- Aide alimentaire
- Accès à l'autonomie (présence verte, APA, MDPH, CLIC...)
- Lutte contre l'isolement (crise sanitaire, violences intrafamiliales, les seniors...)

Ce service est à la disposition de tous les habitants de la commune.

- Aide financière ponctuelle lorsque vous vous trouvez dans une situation délicate
- Aide aux démarches administratives et à la constitution de dossiers divers
- Aide alimentaire pour les plus démunis
- Réponse à vos questions concernant votre situation et vos besoins
- Aide pour votre demande de logement social

N'hésitez pas à franchir la porte du CCAS pour de l'aide, nos conseillères Pauline et Géraldine sont présentes pour vous aider



Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00 – 16h00

Mardi au vendredi : 09h00 – 12h00

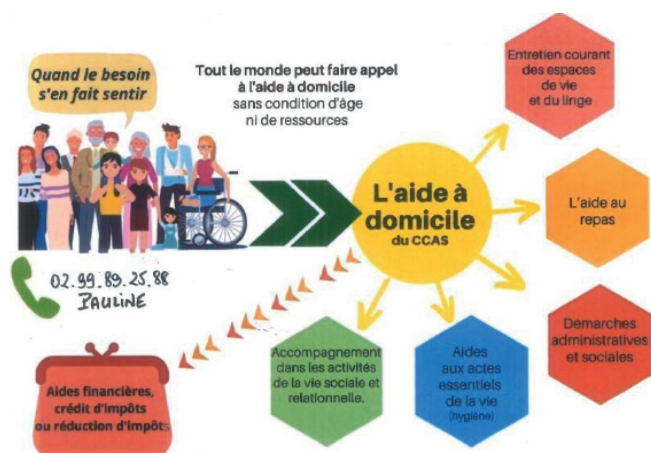
(local situé en contrebas de la mairie)

Festival de Baguer au CCAS

Cette année, le thème retenu était Le Festival de BAGUER, organisé le Dimanche 5 Octobre 2025, en accueillant 109 convives. La palme d'or a été remise à nos 2 doyens de l'assemblée M^r Levallois, 93 ans et M^{me} Girardot, 101 ans. Toutes les stars de la journée sont reparties avec leur étoile d'artiste !



SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)



Les missions :

- Aider et Accompagner à domicile les familles, seniors, personnes en situation d'handicap ou malades dans leur vie quotidienne sur le plan pratique et moral.
- Favoriser l'autonomie et le lien social
- Service continu 7 jours sur 7 (7h30 / 19h30)
- 6 professionnels d'intervention
- Secrétariat et Encadrement
- Prestataire des dossiers APA (Allocation personnalisée d'Autonomie allouée par le Département), Organisme de mutuelles, caisses de retraite, MDPH, CAF, ASE...
- Coordination avec les autres professionnels du secteur social, médical et paramédical

Les prestations proposées :

Aide à la toilette, au lever-coucher, à l'habillage, au déshabillage, à la mobilité, aide à la préparation et prises de repas, aide aux courses, à l'entretien de l'habitation et du linge, accompagnement à la vie sociale et culturelle, assistance administrative, simulation et soutien psychologique.



Atelier Prévention Équilibre

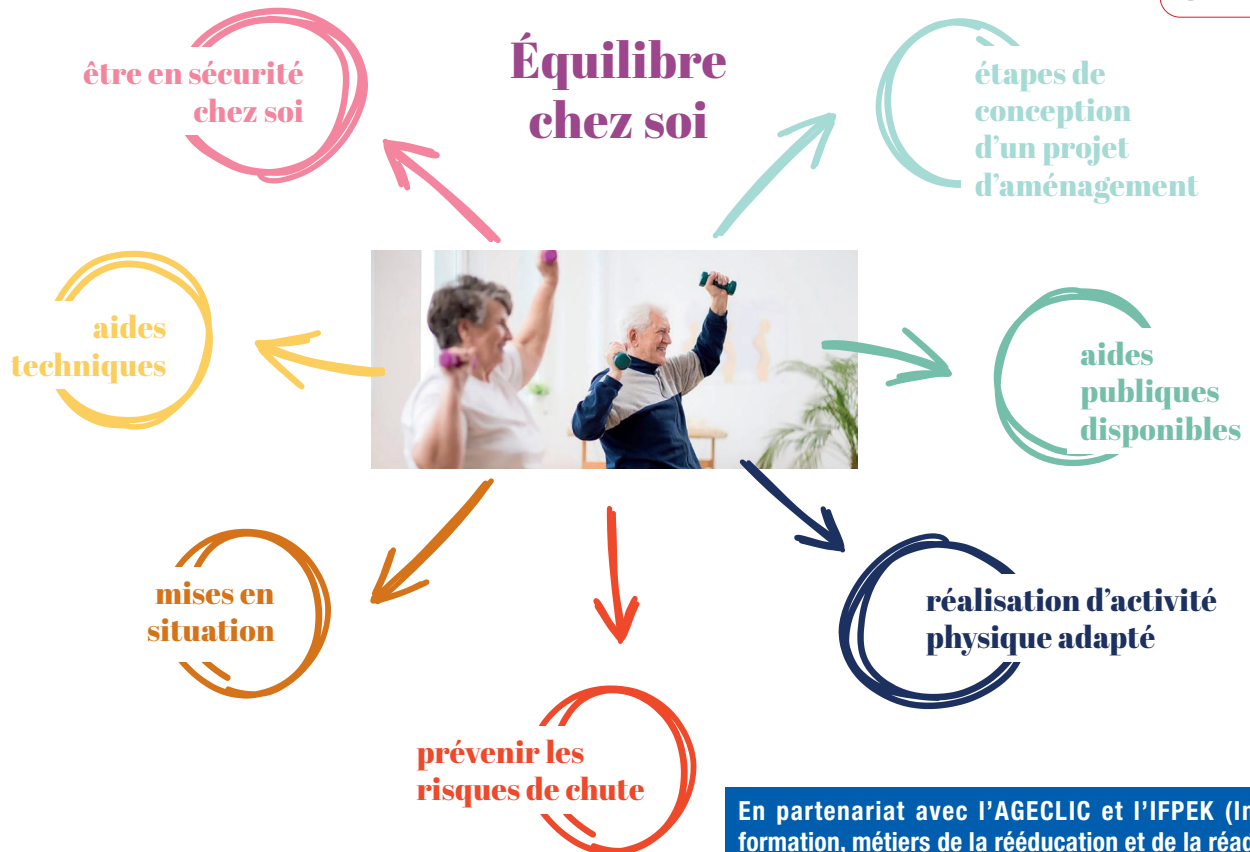
Et si 2026 était l'occasion de se sentir encore mieux chez soi ?

Dès le 9 février 2026, venez participer à 8 séances GRATUITES, dédiées aux personnes de plus de 60 ans, afin de découvrir comment adapter votre logement pour gagner en confort, sécurité et sérénité.

Pendant ces rencontres, vous profiterez de conseils pratiques, de mises en situation, d'idées d'aménagement et même d'activités physiques douces, pensées pour le quotidien.

Réunion d'information
Lundi 19 janvier 2026 à l'ancienne cantine 10h-12h

19
janvier



En partenariat avec l'AGECLIC et l'IFPEK (Institut de formation, métiers de la rééducation et de la réadaptation).

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS : 02.99.89.25.88

La semaine Bleue, vieillir une force à partager

Plusieurs animations ont été proposées aux habitants de la commune dans le cadre de la semaine bleue. Toutes ces animations ont permis des moments de convivialité, de rires, d'échanges, de lien social



Soins et bien être (massage, soins des mains, pose de vernis...) à la bibliothèque



Portes Ouvertes au Village d'Or avec animation des maternelles de l'école St Thomas de Villeneuve

Octobre Rose

Renouvellement du partenariat avec Dolibulle (44 participants), séance d'aquagym.

Décor Octobre Rose : merci aux enfants des garderies des 2 écoles pour leurs dessins qui ont été affichés, à l'atelier Arts et Culture section Couture pour les fanions roses en tissu installés dans le bourg, à Gilles Lebreton pour la réalisation des bottes d'enrubannage rose déposées dans le bourg.

Les parcours de marche de 4 et 7kms, ainsi que les séances de yoga, les ateliers bien être avec Azeline, Bernadette, Ingrid et Méline ont rassemblé **230 personnes** sensibles à la cause. Les associations SINOO et AMOH ont pu expliquer aux personnes présentes leurs actions concrètes, et échanger sur la prévention pour la lutte contre le cancer sur notre territoire.

Le 31 Octobre, dernier jour d'octobre le don de 1 828 euros a été remis aux 2 associations soit 914 euros à SINOO et AMOH. Merci pour votre soutien



Merci à tous !



Bien-être



Aquagym



Yoga



Repas intergénérationnel (les classes de CM1 des 2 écoles ont préparé, servi et débarrassé, animé par des histoires, de la magie et de la danse) et suivi, dans l'après-midi, par des jeux de société.



Cinéma avec le partenariat Cinédol : film comique Maison de Retraite 2

Le Village d'OR

L'animation auprès des personnes âgées jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie et le maintien du lien social. A travers des activités variées, adaptées aux envies et aux capacités de chacun, elle contribue à rompre l'isolement, à stimuler les facultés et à favoriser la convivialité.

Nous continuons le partenariat avec les établissements similaires : la Bonne Charlotte de Dol-de-Bretagne, le Brise lame de Saint-Malo, la Villa Triskel de Pleine-Fougères et le Hameau des Paturesses à la Gouesnière.

Les ateliers proposés : jeux de mémoire, belote, sorties, repas, pêche aux coques, cinéma, revue de presse, la bibliothèque sont autant d'occasions de partage, de rires et de souvenirs.

Chaque mois, un rendez-vous est organisé à la bibliothèque avec Marine. Nous nous retrouvons autour d'activités variées : lectures, jeux, ateliers créatifs, discussions thématiques. Elles sont devenues un moment attendu, où chacun peut s'exprimer, apprendre, rire et créer.

Une sortie en catamaran a récemment été organisée. Ce moment privilégié a permis aux participants de profiter du grand air, de découvrir les plaisirs de la navigation et de partager une expérience hors du quotidien.

Entre ciel et mer, les sourires étaient au rendez-vous.

Un grand merci aux agents techniques pour leur aide et à Jocelyne qui accompagne aux sorties et aux événements de l'année.

Bernadette, Animatrice



La Passerelle : on s'occupe de tous vos problèmes informatiques ET C'EST TOTALEMENT GRATUIT !

L'Association La Passerelle présente le projet « **Des Clics en Baie** »

L'association La Passerelle propose aux habitants de Baguer Morvan le projet « Des Clics en Baie » : des permanences **chaque premier samedi du mois de 9h30 à 11h30** dans la salle des associations à côté de la mairie de BAGUER MORVAN pour accompagner et aider les citoyens dans leurs différents besoins informatiques.

Sans Rendez-vous, chacun peut venir se faire aider sur un problème informatique quel qu'il soit :

Réaliser une démarche administrative - Utiliser ou créer une adresse mail - Scanner un document - Créer un profil CAF - Organiser vos photos etc.

Et l'association vous propose également des parcours collectifs d'accompagnement quelque soit votre niveau et cela gratuitement.

Tous les publics peuvent **apprendre à utiliser un**

ordinateur, aller sur internet en sécurité, rédiger des mails avec des pièces jointes, réaliser un courrier ou un tableau...



Vous pouvez contacter Isabelle CANTIN pour un diagnostic individuel : 07-57-18-65-61

Ce projet fonctionne aujourd'hui grâce à des adhésions, des dons, des subventions mais aussi et surtout, grâce aux bénévoles !!!

Pour toute demande de renseignement sur le projet des Clics en Baie ou comment adhérer ou encore comment faire un don à notre association, vous pouvez nous contacter sur : lapasserelle.paysdedol@gmail.com

ou bien par téléphone : Annie au 06 81 75 75 69 (de préférence les lundis matin)

Le CLIC (centre local d'information et de coordination)

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.

Vous avez des questions sur les aides pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir un dossier MDPH, un dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les structures d'hébergement et les services à domicile du territoire ? Vous souhaitez participer à des ateliers de prévention pour rester vivre chez vous, le plus longtemps possible ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Informations, écoute, conseils et orientations, **vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.**

Derrière le mot CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur tout le département.

Vous dépendez du CLIC Bretagne romantique Pays de Dol Baie du Mont St-Michel, un service financé par le département d'Ille et Vilaine, la MDPH, les Communautés de communes Bretagne romantique et Pays de Dol Baie du Mont St-Michel. Pour une information ou une demande de rendez-vous à Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères ou Tinténiac, vous pouvez envoyer un mail à accueil@clic-br-db.bzh ou appeler au CLIC au 02 23 16 45 45.



**Centre local d'information
et de coordination**
Bretagne romantique
Pays de Dol
Baie du Mont St-Michel



Ecole Publique Vincent Van Gogh



C'est avec grand plaisir et autour du traditionnel café offert par l'association des parents d'élèves que l'équipe enseignante de l'école publique a accueilli ses petits élèves le jour de la rentrée. Les CM ont fait la connaissance de **leur nouvelle enseignante, M^{me} Laurianne Guiboux** et de leur nouvel espace classe organisé selon un thème imparable : l'univers de Harry Potter ! Il va sans dire qu'ils sont ravis !

Cette année, une grande place sera faite au patrimoine local, et ce, dans toutes ses déclinaisons : architectural et historique (visites thématiques du Mont St Michel et de sa baie), l'univers des pirates et des corsaires avec une expédition à « La demeure du corsaire » de St Malo pour les CP-CE en novembre, un voyage dans l'univers fabuleux des légendes bretonnes avec un déplacement à Brocéliande en fin d'année pour tous les enfants de l'école. Et bien sûr, grâce aux bénévoles de la

bibliothèque municipale qui nous reçoivent tout au long de l'année.

L'art et le folklore ne seront pas en reste puisque l'équipe enseignante a déjà programmé l'intervention de Gaëlle Jeulin de l'association Ô kazoo pour des ateliers de percussions corporelles qui rythmeront un conte breton. Le spectacle du 20 mars qui en découlera nous met déjà en joie !

Par ailleurs, M. Jean-Yves Flaux et les membres de l'association Bayé Danse Trad de Baguer-Morvan, des experts en danse bretonne, nous font le plaisir d'une représentation à l'école courant décembre ! **Il y a de l'ambiance à l'école publique Vincent Van Gogh !** Sans compter que pour l'arrivée du printemps, nos chers élèves auront la chance d'être initiés au gouren, durant 6 séances, grâce à l'intervention d'Alexis Brault de la Bodadeg ar Gouren.

Il ne reste plus qu'à découvrir et profiter

de l'excellente gastronomie de notre belle région. Nous ne devrions pas avoir trop de mal à déguster avec nos élèves crêpes, galettes, caramel au beurre salé, kouing aman... enseigner a du bon !

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et profitez des plaisirs simples. Il n'en manque pas !

L'équipe	
CM2 - CM1	Laurianne Guiboux
CE1-CE2	Karine Duprey
CP-CE1	Lucie Landais
TPS-PS-MS	Marie Prigent
GS et direction	Marie-Claudine Poitou et Manon Brandily
Contact Marie-Claudine Poitou, directrice	
Tel élémentaire	02 99 48 16 94 (le mardi, jour de décharge de la directrice)
Tel maternelle	02 99 80 95 16
Mail	ecole.0350114J@ac-rennes.fr

Les P'tits Bouts - Association de l'Ecole Publique Vincent Van Gogh

L'Association des Parents d'Élèves Les P'tits Bouts est ravie de vous présenter son nouveau bureau pour l'année à venir !

Roxanne Galais prend la présidence, Justine Loobuyck assure le secrétariat, et Laetitia Spill assure la trésorerie, accompagnée d'Éric Orriols comme trésorier adjoint.

Un grand merci à nos membres actifs – Lucie, Rommel, Charlene, Mélanie et Delphine – pour leur énergie et leur bonne humeur. Et un accueil tout particulier à Céline, Thomas et Pierrick qui rejoignent l'équipe ! Leur motivation promet de belles actions pour nos enfants.

Nous souhaitons également adresser un immense merci à Amandine Cadour, qui a été trésorière pendant de nombreuses années. Son sourire, son engagement et

sa disponibilité ont beaucoup compté pour l'association.

Cette année encore, toutes nos actions auront un objectif simple : permettre aux enfants de vivre davantage de moments joyeux à l'école. Grâce à vos participations, l'APE finance notamment des sorties scolaires tout au long de l'année. Nous étudions aussi un nouveau projet : la création de marquages au sol pour embellir la cour et offrir encore plus d'espaces ludiques aux enfants.

Au programme 2025-2026 : ventes de gâteaux avant chaque départ en vacances, un goûter d'Halloween en partenariat avec l'APEL de Baguer-Roz, la traditionnelle braderie puériculture du dimanche 23 novembre, des soirées pizzas à emporter, la fête de l'école... et bien sûr d'autres surprises pour petits et grands !

Nous avons hâte de continuer à créer, ensemble, de beaux moments pour les enfants de l'école.

La Présidente et toute l'équipe de l'APE vous souhaitent une merveilleuse année scolaire !



Ecole Privée Saint Thomas de Villeneuve

La nature est vaste

Fil rouge des élèves de maternelle de l'école Saint-Thomas de Villeneuve ! Tout au long de cette première période, les élèves ont déjà travaillé sur les oiseaux : apprendre leur nom, les reconnaître, observer leur nid... En parallèle, une intervenante "nature et terreau" viendra tout au long de l'année pour montrer aux enfants comment préparer un terrain fertile, parler de ce dont la plante a besoin pour vivre et le mettre en pratique : **un grand carré potager sera créé prochainement.**

Début octobre, la semaine bleue a permis aux CM1 de participer à un repas avec des seniors. Ils ont poursuivi l'après-midi avec des jeux et chants. Le lendemain, direction le village d'or où les enfants de maternelle ont passé un moment avec les résidents et où ils ont chanté et récité des comptines. Un joli moment de partage et d'échange intergénérationnel très apprécié !

Gaëlle Jeulin interviendra, quant à elle, dans toutes les classes pour des animations "musique".

Les CM2 travailleront avec Aurélien Bellanger de la Communauté de Communes sur l'éducation à l'environnement et au développement durable. Cette année, c'est le thème des "zones humides" qui sera abordé lors de temps forts en classe et en extérieur.

Les CM1 et CM2 iront aussi au collège pour travailler avec les 6èmes autour d'un vaste sujet "la Fraternité". Les CM2 y retourneront pour leur journée de découverte du collège en fin d'année.

Les deux classes de grands partiront deux jours au mois de juin. Au programme : visite du château d'Amboise, du Clos Lucé et du Futuroscope !

L'APEL et l'OGEC, nous proposeront cette année encore des actions de convivialité qui permettent à tous les acteurs de l'école de se retrouver en dehors du temps scolaire.

Les fêtes approchant, toute l'équipe de l'école St Thomas de Villeneuve / Sacré-Cœur et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Carole de Ternay, Chef d'Etablissement du RPI Roz/Baguer.



L'APEL Baguer-Roz

L'Association des Parents d'Élèves (APEL Baguer-Roz) de l'École Privée St Thomas de Villeneuve et de l'école Sacré Cœur démarre l'année scolaire avec enthousiasme et une équipe renforcée par de nouveaux membres. Fidèle à sa mission, l'association continue à proposer des actions et projets concrets, en ligne avec les efforts des années précédentes.

Projets et calendrier 2025-2026

Cette nouvelle année scolaire sera tout aussi dynamique avec des projets variés pour le bien-être des élèves et le soutien aux enseignantes.

Financement des sorties scolaires :

Une fois de plus, l'APEL continuera à soutenir financièrement les sorties pédagogiques, assurant à chaque élève l'opportunité de découvrir de nouveaux horizons.

- **Goûter d'Halloween :** En partenariat avec l'Amicale Laïque, un goûter d'Halloween sera organisé pour offrir aux enfants un moment festif et convivial.
- **Soutien aux enseignantes :** Chaque maîtresse recevra un budget de 150 € pour l'achat de matériel pédagogique, afin de renforcer les outils d'apprentissage en classe.

Projet pizza et tartiflette pour diminuer le coût du voyage des classes de Janick et Carole/Antoine (Sortie château Ambroise et du Clos Lucé + Futuroscope) sur 2 jours en Juin 2026.

- **Ventes traditionnelles :** L'année a débuté avec une vente de gâteaux St Michel et la préparation du calendrier traditionnel mettant en scène nos enfants. À venir : une vente de brioches, gavottes, saucissons, et bien d'autres gourmandises !
- **Vente de gâteaux :** Grâce à la générosité des parents, plusieurs ventes ont eu lieu au sein de l'école, renforçant l'esprit de communauté.
- **Photo et journée avec le Père Noël :** Un moment magique pour les enfants avec une journée festive et des photos souvenirs avec le Père Noël. Le Père Noël sera présent le lundi 8 décembre sur l'école de Roz et le Mardi 9 Décembre sur l'école de Baguer.

L'APEL Baguer-Roz reste un acteur clé dans la vie de l'école, permettant à chacun de contribuer au développement et à l'épanouissement des élèves. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes impliquées pour leur engagement et leur soutien.

Lucie Guérin, Présidente APEL



Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve

Une nouvelle offre d'accompagnement pour les résidents de l'EHPAD de Saint-Thomas de Villeneuve

Depuis janvier 2025, l'établissement Saint-Thomas de Villeneuve a mis en oeuvre un **Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)** au sein de son EHPAD, pour mieux accompagner les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs modérés.

Deux aides-soignantes formées en tant qu'Assistants en Soins Gérontologiques (ASG) encadrent ce dispositif qui accueille chaque semaine jusqu'à dix résidents. Le PASA a pour mission de proposer des activités thérapeutiques adaptées, visant à stimuler les capacités cognitives, sensorielles et motrices des participants tout en favorisant le lien social.

Les activités sont variées et évoluent en fonction des besoins de

chacun : ateliers mémoire, stimulation cognitive, activités sensorielles, créatives ou physiques. L'objectif poursuivi est de préserver l'autonomie des résidents tout en leur offrant un cadre rassurant et convivial.

En septembre, un repas thérapeutique a été organisé, allant de la préparation des plats jusqu'à leur dégustation. L'idée est de recréer des gestes du quotidien, de faire 'comme à la maison'.

Le PASA est ouvert chaque semaine, soit un à deux après-midis, selon l'agenda des activités institutionnelles (animations, temps spirituels, etc.) avec la volonté centrale et partagée que la bonne humeur soit toujours de rigueur !



Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte au public 3 fois par semaine : le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Elle accueille aussi les enseignants et les enfants des écoles certains lundis après-midi. Une équipe de 12 bénévoles assure les permanences mais aussi enregistre et couvre les livres achetés au cours de l'année.

Depuis plusieurs années nous participons au mois de mars à la **Semaine de la Petite Enfance** en proposant une lecture avec un kamishibai aux enfants de 3 à 6 ans, suivie d'un goûter. Nous renouvelerons cette animation en mars 2026.

Du 28 avril au 24 mai 2025, le festival « **Môm'en Baie** » a eu lieu dans les différentes bibliothèques du réseau « Lire en Baie » et avait pour thème « La biodiversité ». A Baguer Morvan, Marine a mis en place une animation autour du

thème « Sauvons les abeilles » en lien avec l'association locale « Baguer Bees ». Cette matinée a été très appréciée par les enfants et leurs parents de Baguer et d'ailleurs.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain festival qui se déroulera du 18 mai au 13 juin 2026.

Avec Marine la bibliothèque accueille aussi les aînés du Village d'or pour des animations mensuelles et lors de la « Semaine bleue » en octobre elle y a organisé un atelier Bien-être.

La bibliothèque est ainsi un lieu de rencontre pour petits et grands, jeunes et moins jeunes ! Une inscription gratuite vous donne accès à toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes.

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2026 !



Cantine

À chaque période de vacances, les enfants représentant de chaque classe des deux écoles déjeunent un midi ensemble accompagné de M^{me} Commereuc, adjointe aux affaires scolaires pour échanger sur les points d'amélioration de la cantine

Christophe



Géraldine

Marine

Jeannine

Juliette

Sonja

Soizick

Recensement de la population

En 2026, nous réaliserons le recensement de la population pour compter et connaître précisément le nombre d'habitants et mieux organiser la vie locale. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 Janvier jusqu'au 14 Février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si vous n'avez reçu de document d'ici le 21 Janvier 2026, contactez la mairie.



Les 3 agents recenseurs de la commune : **Séverine JAMOTEAU, Nadine LETAINTURIER, Franck HELARY**, encadrés à gauche par Géraldine PASSIER superviseur et par Monsieur le Maire à droite de la photo.

Nous vous remercions de leur faire le meilleur accueil.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir **combien de personnes vivent en France** et d'établir la population officielle de chaque commune. Il est obligatoire.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Répartition des budgets de l'État de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. **Planification des services publics** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

3. Connaître la population, l'âge des habitants, types de foyers, conditions de logement, déplacements et emplois...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Recensement
de la population 2026



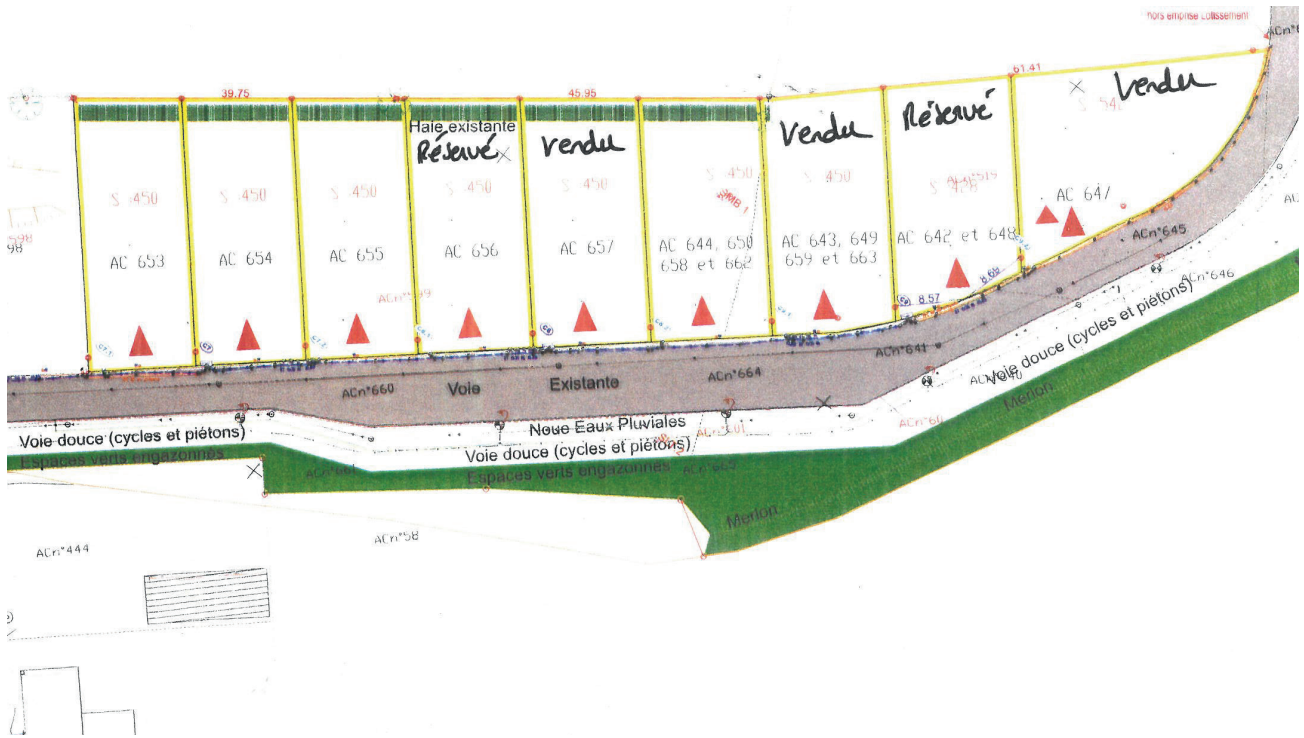
Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain

Lots à vendre rue Victor Courteille

Lots à vendre Rue Victor Courteille :

Dans le bourg, près des écoles et du complexe sportif, de l'EHPAD St Thomas de Villeneuve et à proximité de Dol de Bretagne ; il reste quelques terrains disponibles de 450 m².

Le prix est de 115 € le M² soit un prix d'achat de 51 750 €.



Dispositif argent de poche

Cet été 6 jeunes de la commune âgés de 16 à 17 ans ont participé à ce dispositif.

MAELYS – MAEVA – AURELIE – THIBAUT – LENNY et MAEL ont été présents en Juillet et Août sur les missions de ménage, désherbage, nettoyage du cimetière, des différents bâtiments communaux.

MERCI à eux pour leur investissement



CHANTIER A CARACTERE EDUCATIF

Dispositif « argent de poche »

Que fais-tu pendant tes vacances ?



3 H de travail / jour
sur une semaine

75 €

JEUNES BAGUEROIS(ES)
DE 16 ET 17 ANS

AIDES SUR DES PETITS TRAVAUX,
SUR LES ESPACES VERTS,
EN RESTAURATION SCOLAIRE ...

PLACES LIMITÉES
INSCRIPTION JUSQU'AU 06/06/2025

DOSSIER D'INSCRIPTION
A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
OU SUR LE LIEN SUIVANT :



INSCRIPTION 5 DEMI-JOURNÉES
DU 30 JUIN AU 1^{ER} AOUT 2025



Informations :
Maire de Bagger-Morvan
02.99.48.09.01
mairie.baggermorvan@wanadoo.fr

Fête de la musique

Pour la 4^{ème} édition de la fête de la Musique le samedi 14 juin, Baguer-Morvan a vibré au rythme de la musique.

Un grand merci aux groupes, artistes et danseurs qui ont enflammé les scènes et offert un beau moment musical.

Merci également aux bénévoles d'Art et Culture, du Comité des Fêtes et les agents techniques qui décorent le bourg.

Notez la prochaine édition le samedi 13 juin 2026.



Cérémonies du 08 Mai et du 11 Novembre

« Devoir de mémoire et de transmission »



Lors des cérémonies du 08 Mai et du 11 Novembre, commémoration de la victoire et de la paix, les enfants des écoles et adultes se sont recueillis nombreux au Monument aux Morts.

Extension Village d'Or

Chemin du Héron entre le Village d'Or et le terrain de foot synthétique, Emeraude Habitation projette **un collectif de 3 bâtiments** qui s'articule autour d'un espace commun central, le tout sur une surface de 3420 m².

Cet ensemble consiste en 16 logements locatifs sociaux semi-collectifs dont 8 T2 et 8 T3.



Rafraichissement de la Salle des Loisirs

La **salle des Loisirs** s'est embellie grâce aux travaux effectués par les entreprises :

- DENIS MATERIAUX fourniture de revêtement mural en plastic 4 733.43 € H.T.
- SOLS ET BAINS 35 pose du revêtement mural 2 709.66 € H.T.
- MOULINET Stéphane peinture des murs et des boiseries 11 274.78 € H.T.
- GOUPIL Arnaud réfection du plancher de la scène 917.80 € H.T.
- GERMAIN ponçage et la vitrification de la scène 1 887.20 € H.T.
- ACM RIDEAUX rideaux de scène ignifugés 1 551.37 € H.T.
- ECM METAL crédence inox et protection de portes 805.00 € H.T.

Total : 23 879.24€ H.T.



Parquet Salle du Grand Verger



Réalisation du ponçage et vitrification du parquet de la salle du Grand Verger par l'entreprise **GERMAIN** pour un coût de : **3 780 € H.T.**

Table de ping-pong



Une table de ping-pong complète l'aire des jeux de Marie pour le bonheur des plus grands. Coût : **986.00 € H.T.**
Altrad

Réserves incendies

3 nouvelles réserves incendie ont été installées pour un coût de **30 100 € H.T.**

- Rue Victor Courteille
- Petit Vaudoré
- La Mazurais

Local Comité des Fêtes

Des travaux de mises aux normes ont été réalisés au local dédié au Comité des Fêtes par les entreprises :

- BOULAIRE SAS électricité 2 600.75 € H.T.
- SARL GAUTHIER plomberie 983.00 € H.T.

Total : 3 583,75 € H.T.



Rappel : 3 défibrillateurs sont à votre disposition



Tables de pique-nique

Nos agents techniques Cédric et Samuel ont positionné chemin du Héron près du complexe sportif :

- deux tables de pique-nique aux normes PMR
- des supports vélos, poubelles, cendriers

Acquis chez l'entreprise MAVASA pour : **3 329,90 € H.T.**



Schéma Directeur d'assainissement

Suite au schéma directeur puis à l'étude de faisabilité relative à la canalisation alimentant la station d'épuration ; des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées en gravitaire ont débutés à l'automne le long du ruisseau de la Hirlais.

Coût des travaux :

ATEC OUEST Matrise d'oeuvre	17 250,00 € H.T.
OUEST TP Travaux	372 194,10 € H.T.
Total :	389 444,10 € H.T.

Financement

Emprunt	300 000,00 €
Autofinancement	89 444,10 €
Total :	389 444,10 €



Aménagement du cimetière

Le cheminement est facilité par la pose d'enrobé à chaud dans la grande allée de droite et des deux passages latéraux réalisés par l'entreprise JGTP coût : **20 582 € H.T.**



Pour vos déchets du cimetière, des bacs de tri sont à votre disposition sur le parking. Merci de bien respecter les consignes de tri indiquées sur les bacs.



BUDGET

Le budget est constitué de deux sections : La section **d'investissement** et de **fonctionnement**

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend :

Des recettes qui sont pour l'essentiel :

- Le produit des 3 taxes : habitation (compensation pour les résidences principales exonérées), foncier bâti et foncier non bâti
- Les dotations et compensations reçues de l'Etat
- Les ressources propres (locations, produits des services..)

Des dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux (rémunération du personnel, travaux d'entretien, électricité, fournitures administratives...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette.

L'excédent de la section de fonctionnement constitue une recette d'investissement.

Les collectivités locales ne peuvent pas recourir à l'emprunt pour financer leurs dépenses de fonctionnement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement, comme la section de fonctionnement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement des emprunts en capital.

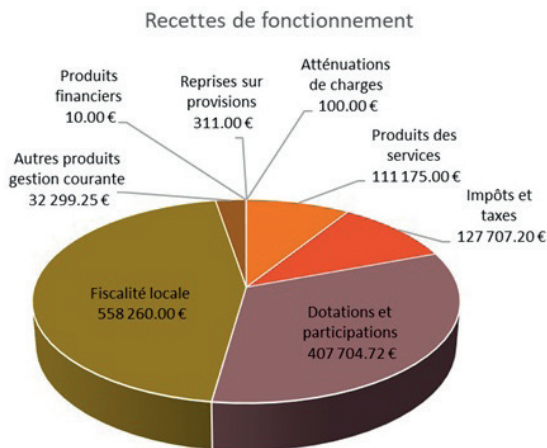
La section d'investissement est essentiellement alimentée par :

- L'excédent de la section de fonctionnement
- Le remboursement de la TVA (FCTVA) à hauteur de 16,404%
- Les subventions et les emprunts éventuels

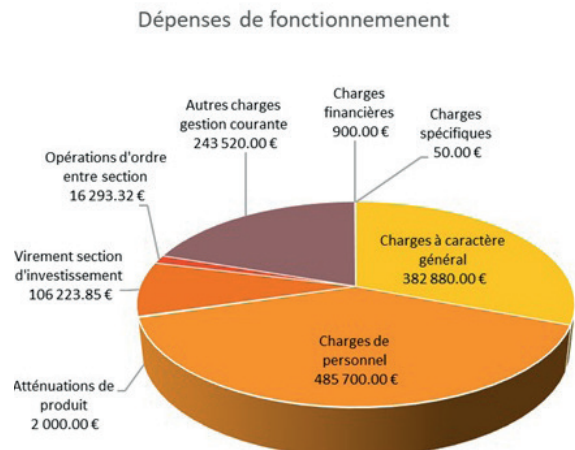
La section d'investissement doit être votée en équilibre. Cette fois-ci, l'emprunt est possible, mais il est interdit à une collectivité de couvrir la charge d'une dette préexistante par un nouvel emprunt.

Budget Primitif Commune 2025

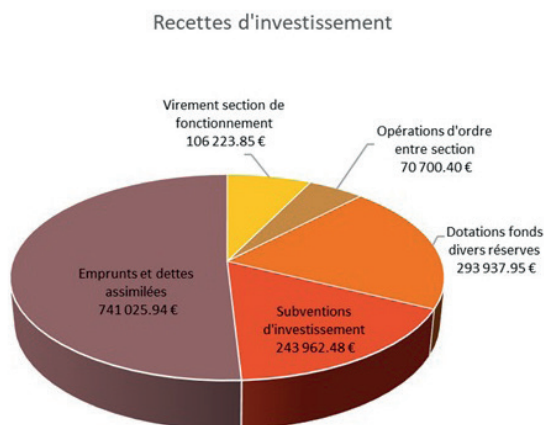
Recettes de fonctionnement : 1 237 567,17 €



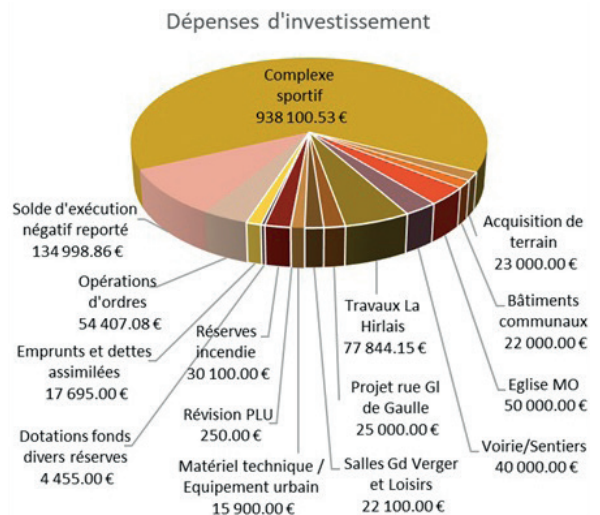
Dépenses de fonctionnement : 1 237 567,17 €



Recettes d'investissement : 1 455 850,62 €

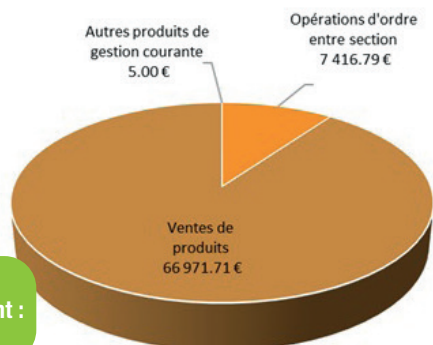


Dépenses d'investissement : 1 455 850,62 €



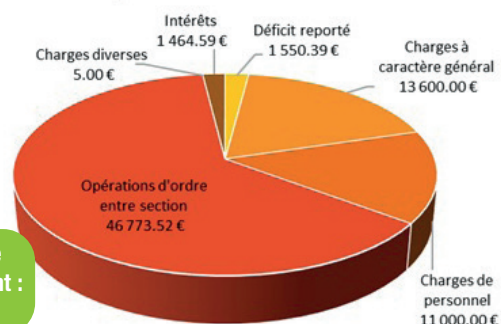
Budget Primitif Assainissement

Recettes de fonctionnement



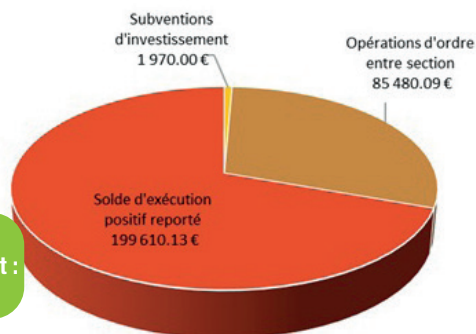
Recettes de fonctionnement :
74 393.50 €

Dépenses de fonctionnement



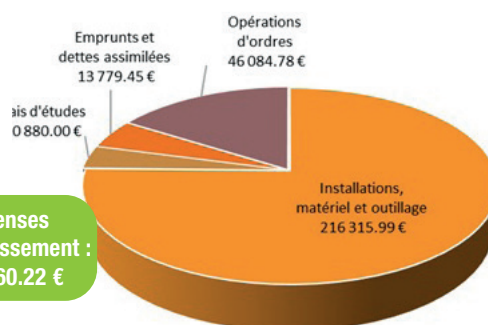
Dépenses de fonctionnement :
74 393.50 €

Recettes d'investissement



Recettes d'investissement :
287 060.22 €

Dépenses d'investissement



Dépenses d'investissement :
287 060.22 €

Subventions : Le Conseil Municipal arrête les montants alloués pour 2025.

ASSOCIATIONS BAGUEROISES	
A.C.C.A.	542.00 €
U.N.C.	670.00 €
CLUB DE L'AMITIE	648.00 €
COMITE DES FETES - SUBVENTION ANNUELLE	1 000.00 €
COMITE DES FETES – FEU ARTIFICE	6 500.00 € sur facture
USBM	4 166.00 €
ARTS ET CULTURE	621.00 €
LES P'TITS BOUTS (par enfants)	2.65 €
A.P.E.L. (par enfants)	2.65 €
VMEH (visiteurs malade STV)	351.00 €
BAYE DANSES TRAD	204.00 €
NOTRE DAME DES LANDES	208.00 €

AUTRES ASSOCIATIONS	
ALCOOL ASSISTANCE DOL	118.00 €
LES ENFANTS AVANT TOUT	144.00 €
PREVENTION ROUTIERE	63.00 €
FDGDON	447.00 €
SNSM CANCALE	57.00 €
SOLIDARITÉ DU PAYS DE DOL (banque alimentaire)	212.00 €
FRANCE ADOT (dons d'organes)	69.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	293.00 €
SECOURS POPULAIRE	61.00 €

Réaliser ses demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne : simple, pratique et sécurisé ! Plus d'informations et accès en ligne : Le dépôt papier reste possible en mairie.

Modification aspect extérieur DP (façade, isolation extérieure, toiture, fenêtre de toit, cheminée...) Sauf travaux d'entretien ou de réparation 0

Pose de panneaux photovoltaïques sur toit DP

Création ou changement de fenêtres, porte-fenêtres, volets, garde-corps DP

Création d'une pergola couverte < 5m² 0, > 5m² et < 20m² DP, > 20m² PC

Création d'une annexe < 5m² 0, > 5m² et < 20m² DP, > 20m² PC

Terrasse de plain-pied sans surélévation 0
 - si périmètre ABF / secteur protégé DP
 - Terrasse de plain-pied avec surélévation > 60 cm DP ou PC

Cabane - pool house - abri de jardin - appentis < 5m² 0, de 5m² à 20m² DP, > 20m² PC

Piscine enterrée ou hors sol non couverte < 10m² 0 si périmètre ABF / secteur protégé DP, de 10m² à 100m² DP, > 100m² PC
 - Piscine enterrée ou hors sol couverte < 1,80 m de haut DP, > 1,80 m de haut PC

Bloc pompe à chaleur en façade ou climatisation DP

Création / modification ou suppression de portail, portillon, clôture DP

Coupe ou abattage d'arbres en espaces boisés classés (EBC) ou identifiés au PLUI ou en périmètre ABF/secteur protégé DP

Création de garage < 5 m² 0, de 5m² à 40m² DP, > 40m² PC
 Ou extension du bâti principal en zone A et N < 5 m² 0, de 5m² à 20m² DP, > 20m² PC

Extension du bâti principal en zone U < 5 m² 0, de 5m² à 40m² DP, > 40m² PC

0 Aucune formalité requise
 ▲ une construction dispensée de formalité doit être conforme aux règles d'urbanisme
DP Déclaration préalable
PC Permis de construire
 ABF Architecte Bâtiments de France

Illustration non exhaustive à titre indicatif - Merci de vous rapprocher du service Urbanisme pour plus de renseignements : urbanisme@venelles.fr

© Ville de Venelles - 2025

21 Permis de construire de déposés dont ceux accordés énumérés ci-dessous ainsi que 48 Déclarations Préalables de Travaux , 1 Permis de Démolir et 59 Certificats d'Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DEPUIS LE DERNIER BULLETIN (à l'exception des permis de construire modificatifs)		
SIMBA35 BERNABE Thierry	ZA la Roche Blanche	Construction d'un bâtiment d'activité
SCI de la Chataigneraie RUAUDEL Benoît	ZA la Roche Blanche	Construction d'un bâtiment d'activité
GAEC TOURAUE COUAPEL JEAN-PIERRE	Touraude	Construction d'un hangar de stockage fourrage avec couverture photovoltaïque
JANVIER MIKAEL	4, Bis rue du Petit Jardin	Transformation du garage en surface habitable + extension du garage
HARDY JOËL	Le Clos Hurel	Construction d'un abri de jardin avec couverture photovoltaïque
LE BONNIEC DAVID ET ANNAÏG	2, le Portail des Forges	réalisation d'un abri de piscine
EARL DU GRAND CLOS AUBRY Olivier	Rue du Grand Jardin	Construction d'un hangar agricole avec couverture photovoltaïque
MARTIN CAMARA Ricardo et TEMPIER Justine	20 rue Victor Courteille	Construction d'une maison d'habitation
VIZNER Igor et Cécile	Maldent	Construction d'un abri de jardin
AUBERT Nicolas et Karine	16 Rue Victor Courteille	Construction d'une maison d'habitation
GEAS Noa et MACRON Cécilia	18 Bis Rue du Muguet	Construction d'une maison d'habitation
COMMUNE DE BAGUER-MORVAN	5, Chemin du Héron	Constructions de 6 vestiaires et 1 bureau
PERMIS DE DÉMOLIR		
LOUVEL Guillaume	2, le Pont Perrin	Démolition totale des dépendances

DÉCLARATIONS PRÉLABALES accordées depuis le dernier bulletin

NICOLE Marc	8, le Petit Vaudoré	Régularisation d'une véranda
NICOLE Marc	8, le Petit Vaudoré	Régularisation d'un abri de jardin
Communauté de Communes de Dol	ZA La Roche Blanche	Division en vue de construire
LEVÉQUE-DALIBARD Célestine	3, la Mazurais	Modifications de façades et toitures
THÉBAULT LUDOVIC	8, ruelle du Lavoir	Extension sur la terrasse extérieure EST avec la réalisation d'un clos-couvert
CHEVREUIL Denis	11, les Saudrais	Installation de 6 panneaux photovoltaïques
LEGAGNEUX Fabrice	La Petite Lande Martin	Installation de 9 panneaux photovoltaïques
DE LAUNAY GAËTAN	6, la Ville d'Acier	Abattage d'arbres
PICHON Vincent	2, Pessel	Installation de 12 panneaux photovoltaïques
JOUAN Marie-Noëlle	2, les Rochers	Installation de 9 panneaux photovoltaïques
DI FRANCO Charlène	3, le Bois Gautier	Remise en état d'un bâtiment partiellement dégradé suite à sinistre
ROCHERON Kévin	1, la Ville Arthur	Création d'ouvertures, modification d'ouvertures, clôture
PARIS Joël	2, impasse de la Grange Grelée	Re-jointement
RESTOUX Michel	2, rue des Sports	Remplacement des menuiseries
COLIN Joseph	9, rue de la Vallée	Clôture
DAUMER Fanny	1, la Cocherie	Création d'une baie vitrée
JUHEL Bernadette	1, la Ny Aubry	Installation de panneaux photovoltaïques
PARIS Joël	2, impasse de la Grange Grelée	Abattage d'arbres
Cellnex France Infrastructures (commune)	30, Chemin du Héron	Installation d'un relai de radiotéléphonie
MOSTHOFF Édith	6, impasse des Grandes Cours	Création d'une fenêtre de toit
PERRIER Patricia	4, la Morinais	Modification d'une fenêtre en porte fenêtre + création d'une terrasse surélevée
GRUDET Béatrice	6, les Vieilles Cours	Remplacement d'un portail existant
COLLET Jean-Yves	5, rue des Mimosas	Remplacement d'un portail existant
SCI Le Bois Quinou	13, le Bois Quinou	Création d'une ouverture
FRÉMONDIÈRE Jérémy	7, rue du Général de Gaulle	Construction d'un abri de jardin
ROBIN Eric	3, rue de la Brèche Billy	Clôture et portail
CHOUCAIRE Sandra	5 Bis rue des Lilas	Abattage d'arbres
RICHARD Alexia	2, la Croix de Bois	Changement des menuiseries
RUQUAY Thomas	6, rue de la Brèche Billy	Construction d'une piscine
DAUMER Michel	3, la Ville Richeux	Couverture d'un bâtiment
PRIOUL Bertrand	3, le Pas	Installation de panneaux photovoltaïques
BARBE Tiphaine	2, impasse Basse Rue	Rénovation d'une bâtisse à usage d'habitation
HUGUES Camille	8, le Petit Vaudoré	Changement des huisseries extérieures
MAHIEU Philippe	8, rue du Clos Ernoul	Ravalement de façades
BERTRAND Sébastien	9, rue du Clos Ernoul	Ravalement de façades
BRIAND Ingrid	2, impasse des Petites Cours	Création d'ouverture et modification d'ouvertures
GESRET Joseph	6, la Quéhannière	Pose de fenêtres de toit
MOUTON Vincent	1, rue du Clos Ernoul	Clôture et portail
RICHARD Corentin	21 Besnouis	Réfection des fenêtres
RICHARD Corentin	21 Besnouis	Abattage d'arbres
COLLET Jean-Yves	5, rue des Mimosas	Construction d'un abri de jardin
ROME Serge	2, Bis rue du Berry	Clôture
PELTIER Claude	Rue du Muguet	Division en vue de construire
LEMENANT Jocelyne	1, rue du Petit Jardin	Changement des menuiseries extérieures
GAEC DU VAL DORER	Le Grand Vaudoré	Abattage d'arbres
MASSON Charlie	2, la Ville Richeux	Création d'ouvertures
GRAPIN Rémi et Pauline	8, Les Sageais	Remplacement de menuiseries
SNCF Réseau	Le long de la ligne de chemin de fer	Abattage, élagage et débroussaillage

73 actes enregistrés en 2025

LES MARIAGES (au nombre de 10) dont ceux énumérés ci-dessous qui ont accepté la parution



Félicitations et vœux de Bonheur à :

Autres mariages 2025
(photos non transmises)

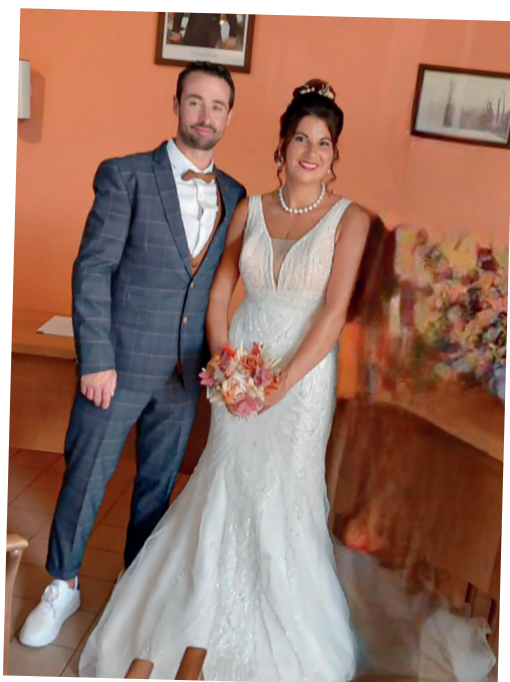
Caroline QUÉMERAIS
et Nora NOUN
le 31 Mai



Cornélia BROCHARD et Yoann ARCHÉ
le 21 Juin



Claire KOVALSCHI et Fabien BLAUD
le 21 Juin



Servane MORIN et Jérémy LEDUC
le 09 Août



Delphine CLOUS et Fabien VRAY
le 09 Août



Julie MARTINAIS et Maxime ROMÉ
le 15 Août



Anaëlle MARIE et Luigi MAHÉ
le 16 Août



Lony LE BONNIEC et Corentin HEUZÉ
12 Septembre



Clarisse HERMENIER et Fabrice RASTEL
le 13 Septembre



Romane COMMEREUC et Brieg DUFÉE
le 13 Décembre

Pacs

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à la Mairie de votre domicile, soit à un notaire.

3 PACS ont été enregistrés cette année (dont ceux qui ont accepté la parution)

Delphine LAROSE et Maxime LE ROUX

Ronan AUBRY et Sandra CHEVET

Bienvenue à :

Autres naissances 2025 (photos non transmises)
 Solenn LAPASSET DELEST le 20 Février – 8, Château Baguer

Carl MASSIEUX le 28 Février
 15, impasse du Clos Hurel

Kaïs ROGER le 26 Mai
 1 Bis La Sageais

Arthur GROT le 11 Juin
 6, le Bignon

Naissances 2024 depuis le dernier bulletin
 Armand DESPRÉAUX LAUZIN le 04 Décembre
 5, rue du Commandant Lecossois

Laura BLIÉ le 26 Décembre
 2, Bis rue du Berry



*Alix MARTIN, née le 28 Juin
 20, rue Victor Courteille*



*Maylo BERUEL, né le 10 Juillet
 30, La Touche*



*Amaury PRIOUL, né le 07 Août 2025
 3, Le Pas*

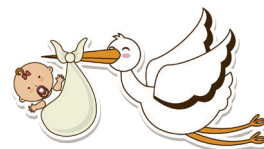


*Elliott LE GAC né le 08 décembre
 4, rue du Grand jardin*



*Soën RICHEZ TIENGOU, né le 11 Août
 4, rue de la Brèche Billy*

9 Naissances
 dont celles énumérées
 ci-dessous qui ont accepté la
 parution



Parrainages civils

Le baptême civil (également appelé parrainage civil ou parrainage républicain) n'est prévu par aucun texte et ne crée aucune obligation. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé.



*Katelya LEBARBIER
 le 07 Juin*



*Adele MARIE
 le 05 Juillet*



*Marianna et Francisco
 RIBEIRO GONCALVES
 le 07 Juin*

Sincères condoléances aux familles des défunts

Erratum, oubli de l'année dernière

Marcel ROUYER	décédé le 14 Janvier 2024 – 2, rue des Sports
---------------	---

Décès en 2024 depuis le dernier bulletin

Anne-Marie THÉBAULT née LEPAIGNEUL	décédée le 21 Décembre 2024 (87 ans) – 2, Chemin du Héron
Germaine GAUTIER née CHOTTARD	décédée le 30 Décembre 2024 (93 ans) – 11, rue Chateaubriand

40 Décès et 13 transcriptions de décès (hors de la commune) ont été enregistrés en 2025

Sylvie ADRIEN née VIDAL	décédée le 23 Janvier (65 ans) - 2, rue de la Brèche Billy
Gustave LhÔTHELIER	décédé le 03 Avril (93 ans) - 6, les Forges
Liliane JOUANNE née ROLLAND	décédée le 17 Avril (83 ans) - 7, rue Amiral Duperré
Pascal BODIN	décédé le 23 Mai (66 ans) - 3, rue de la Roche Blanche
Christian DENNEULIN	décédé le 03 Juin (78 ans) - 9, les Fertrais
Francis YVET	décédé le 13 Juin (87 ans) - 9, rue des Sports
Jean-Paul BOURDAIS	décédé le 10 Juillet (79 ans) - 4, Place de l'Eglise
Alain RENAULT	décédé le 13 Août (71 ans) - 4, rue des Lilas
Michel LACHAUSSÉE	décédé le 23 Août (65 ans) - 16, rue des Lilas
Pascale BODIN née ESCALAÏS	décédée le 28 Août (63 ans) - 3, rue de la Roche Blanche
Pascal CHANCEREL	décédé le 21 Septembre (59 ans) - 3, Besnouis
Junior LAMBERT	décédé le 02 Octobre (35 ans) - 3, la Croix de Bois
Marcel DESNOS	décédé le 04 Octobre (73 ans) - 5, rue du Petit Jardin
Madeleine JOUAN née SAMSON	décédée le 24 Octobre (95 ans) - 7, la Basse Dibois
Christiane RAULT née DUFEIX	décédée le 18 Novembre (91 ans) – 2, la Ville d'Acier
Maryvonne BERTHELOT	décédée le 05 Décembre (88 ans) – 7, rue des Mimosas

Décès Saint Thomas de Villeneuve – 2 Chemin du Héron

Raphaël SARRAZIN	décédé le 13 Janvier (71 ans)	Nadine BÉGUÉ	décédée le 27 Mai (90 ans)
Francis LABBÉ	décédé le 16 Janvier (82 ans)	Marie-France THELIER née HERY	décédée le 06 Juin (80 ans)
Martine LORANS	décédée le 19 Janvier (73 ans)	Denise BRUNE née FRESLON	décédée le 19 Juillet (93 ans)
Francis JAMET	décédé le 21 Janvier (89 ans)	Josette COSSÉ née HAUTIÈRE	décédée le 04 Août (87 ans)
Simone SIMON née GALLON	décédée le 28 Janvier (100 ans)	Monique GATTELET	décédée le 08 Août (92 ans)
Marie FIEURGANT née LEBESLOUR	décédée le 02 Février (92 ans)	Augustin HAMEL	décédé le 10 Août (83 ans)
Jeannine LEFORT née CHAUVIN	décédée le 16 Février (95 ans)	Micheline LANGLAIS	décédée le 27 Août (80 ans)
Dominique CORTYL	décédé le 17 Février (89 ans)	Renée GUÉRIN	décédée le 17 Septembre (98 ans)
Nicole LE BIHAN née BROUDIC	décédée le 25 Février (81 ans)	Yvonne BUSNEL née CHESNEL	décédée le 22 Septembre (92 ans)
Odette VIGOUR née GAUDIN	décédée le 12 Mars (96 ans)	Anna JARNOIN née GUILLER	décédée le 09 Août (98 ans)
Odette MÉNARD née CORVAISIER	décédée le 15 Mars (88 ans)	Monique BOURGEAULT	décédée le 02 Novembre (91 ans)
Angèle CERNOIS née JAMET	décédée le 01 Avril (86 ans)	Henriette DUPUY née HUE	décédée le 04 Novembre (92 ans)
Joseph PARIS	décédé le 10 Avril (95 ans)	Michel BORIE	décédé le 08 Novembre (76 ans)
Marie-Thérèse LOUVET	décédée le 15 Avril (84 ans)	Fanny NOLOT née CHAUVIN	décédée le 08 Novembre (85 ans)
Angèle DESPRÉS née LEDUC	décédée le 02 Mai (93 ans)	Aline LECHARPENTIER née COSSÉ	décédée le 23 Novembre (98 ans)
Jean-Marie JOSSET	décédé le 08 Mai (84 ans)	Annick LE CHEVALIER née JACOB	décédée le 30 Novembre (91 ans)
Madeleine GLÉ née TAILLEBOIS	décédée le 09 Mai (95 ans)	Michel BRUNEAU	décédé le 05 décembre (91 ans)
Simonne LEBLAY née MÉRON	décédée le 19 Mai (92 ans)	Alain LEFORT DES YLOUSES	décédé le 09 Décembre (80 ans)



Le répertoire associatif de la commune connu à ce jour

SPORTS

USBM (Union Sportive Baguer-Morvan)	COMMEREUC Annie 06 45 71 34 20
BADMINTON	LEBLAY Nathalie 06 87 94 95 16
BASKET	GLEMOT Martin 07 61 36 88 16 BEDOUX Camille
CYCLOTOURISME	TEMPIER Philippe 06 01 91 68 02
FOOTBALL	HUET Vincent et POTIN Jean-Luc 06 21 62 14 65
MARCHE	MARCHAND Michel 06 80 77 87 87
MARCHE DYNAMIQUE	LOISEL Béatrice 06 82 26 02 00
TENNIS DE TABLE	ROUXEL Eric 06 79 20 73 60
ZUMBA	LE BONNIEC Véronique 06 63 38 34 65 CHEVET Paola

LOISIRS

ACBM (Arts et Culture Baguer-Morvan)	MILHAU Lydia 06 73 88 78 53
ACCA (Chasse)	MASSON Charlie 06 47 58 60 43
BAGUER BEES	ANDRÉ Lee 07 70 42 75 10
BAYÉ DANSES TRAD	FLAUX Jean-Yves 06 25 29 88 03
BIBLIOTHEQUE	02 23 15 74 54
CLUB DE L'AMITIE	CHARBONNEAU Christophe 06 60 96 92 60
COMITE DES FETES	ROME Régine 06 12 90 74 87
LES VOLANTS DE ROZ	DELAPORTE Damien 07 48 16 81 50

SOLIDARITE

MEDAILLES MILITAIRES	LERAY Guy 02 99 48 19 50
UNC (Anciens Combattants)	ETIENNE Joseph 06 75 18 70 65
UN PIED DEVANT L'AUTRE	AUBRY Martine 06 22 01 58 34

SCOLAIRES

APEL	GUÉRIN Lucie 06 31 89 07 68
LES P'TITS BOUTS	GALAIS Roxanne 06 26 55 07 39
OGEC	BOISAUBERT Antoine 06 59 59 05 56

AUTRES

CUMA	JOUAN Dominique 06 83 76 44 83
NOTRE DAME DES LANDES	ESTEVE Olivier

**merci à l'ensemble
de nos associations
Baguerroises
pour leur dynamisme**

Union Sportive Baguer-Morvan, 45 ans d'énergie et de lien !

Depuis 45 ans, l'USBM tisse des liens entre les sportifs de notre commune. Derrière chaque discipline, il y a des bénévoles engagés, des adhérents enthousiastes et une même envie de partager des moments conviviaux.

Même si chaque section vit et s'organise de manière autonome, l'USBM reste un lien entre elles. Elle assure notamment la gestion des assurances et apporte son appui lors des temps forts de la vie associative.

Une année sous le signe du partage

Début septembre, l'Union a participé à l'organisation du traditionnel **Forum des Associations**, un moment convivial qui permet de belles rencontres entre bénévoles, adhérents et habitants. Nous remercions tous ceux qui sont venus découvrir la richesse du tissu associatif de Baguer. Nous espérons que, l'an prochain, encore plus de Baguerrois viendront pousser la porte du forum pour échanger, s'informer et, pourquoi pas, rejoindre une activité !

En octobre, l'USBM s'est également associée à la **Marche d'Octobre Rose**, une belle action solidaire au profit de la lutte contre le cancer du sein. Ce rendez-vous, illustre parfaitement les valeurs que nous partageons : engagement, convivialité et soutien mutuel.

Et pour demain ?

L'Union continuera d'être ce trait d'union entre les sections, pour que chacun trouve sa place dans le sport baguerrois. Après tout, le sport, c'est bien plus qu'une performance : c'est un lien humain avant tout !

Très belle année 2026 !!

La Présidente, Annie COMMEREUC



Section Basket-ball

Une nouvelle saison dynamique pour la section basket de l'USBM

C'est sur les mêmes bases solides que la nouvelle saison a démarré pour la section basket de l'USBM. Avec près de 85 licenciés, le club se maintient en bonne santé et continue de se développer.

Cette année, huit équipes sont engagées en championnat :

- Une équipe U9 garçons
- Deux équipes U11 filles
- Une équipe U13 filles
- Une équipe U15 filles
- Une équipe U18 filles
- Deux équipes seniors (filles et garçons)

Chaque catégorie bénéficie d'au moins deux entraînements par semaine, et des stages interclubs sont organisés pendant les vacances scolaires, afin de permettre à chacun de progresser et de partager sa passion du basket.

Un encadrement engagé et solidaire

Le club peut compter sur l'ensemble des coaches bénévoles, présents chaque week-end pour encadrer les joueurs.

Un grand merci tout particulier à **Fabien Bénicourt**, entraîneur bénévole, accompagné de **Caroline Viel**, éducatrice sportive départementale du pays de Saint-Malo, **Ilona Mainsard**, jeune bénévole, et Logan Lemé, qui interviennent en soutien sur certaines séances.

Nous remercions également tous les bénévoles, de tous âges, qui assurent l'arbitrage et la tenue de la table de marque à chaque rencontre. Leur implication est essentielle à la vie du club.

Dans la continuité d'une belle dynamique

Cette nouvelle saison s'inscrit dans la continuité du travail engagé l'année passée, avec quelques moments forts supplémentaires :

- La boutique en ligne continue de rencontrer un beau succès, permettant à chacun d'arborer fièrement les couleurs du club.
- La buvette reste un lieu convivial lors des matchs à domicile.
- La communication sur les résultats

chaque week-end permet de maintenir le lien entre licenciés, familles et supporters.

- Pour la première fois, la section organisera un loto, le vendredi 6 mars 2026.

Merci à toutes les personnes qui viennent encourager nos équipes : votre présence et votre soutien sont une véritable source de motivation pour les joueuses et joueurs.

Le bureau est composé de :

- **Martin Glémot** et **Camille Bedoux**, coprésidents
- **Emma Alein**, secrétaire
- **Thomas Leprince** et **Myriam Vivier**, trésoriers

- Il est complété par neuf membres actifs : **Laurence Lemarchand, Léa Jouan, Thibaud Lequertier, François Blotière, Victor Blotière, Emma Le Bonniec, Vanessa Mainsard, Nathalie Moreau, Suliac Tempier et Héloïse Evrard.**

En route pour une belle saison !

Toute l'équipe de l'USBM basket vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous donne rendez-vous très bientôt sur les terrains !

Martin Glémot et Camille Bedoux
Coprésidents US Baguer-Morvan
Basket-ball



Section Football

Saison 2025-2026 : l'USBM poursuit sa belle dynamique

Après une saison 2024-2025 marquée par de belles réussites, l'USBM – Section Football entame ce nouvel exercice avec la même envie de progresser et de faire grandir le club.

Séniors : un nouveau cycle s'ouvre

Après une belle saison, nos séniors abordent cette nouvelle année sportive avec ambition et sérénité.

Nous accueillons **Bruno Chastel**, nouveau coach de l'équipe A et responsable des entraînements. Il rejoint le club après avoir exercé à Plerguer et à Cancale.

L'équipe B reste encadrée par **Sébastien Aubry** et **Pierre Douabin**, tandis que l'équipe C est toujours sous la responsabilité de **Valentin Frin** et **Maxime Le Gal**.



Côté arbitrage, deux nouveaux arbitres arrivent au club cette saison. **Erwan Thébault** et **Nolan Gautier** ont passé avec succès leur diplôme d'arbitre et rejoignent **Lee André**.

Le club poursuit d'ailleurs ses efforts pour renforcer son équipe d'arbitres – les candidatures sont les bienvenues !

Féminines : une première à 11

Après une saison en championnat à 7, nos féminines franchissent une nouvelle étape en disputant cette année leur première saison à 11.

Sous la direction de **Pascal Delalande**, ancien vétéran du club, elles se lancent avec enthousiasme dans ce nouveau défi. Le foot loisir du mercredi soir reste par ailleurs ouvert à toutes celles qui souhaitent jouer dans une ambiance conviviale.

École de Foot : une nouvelle dynamique



L'école de foot continue de se structurer pour offrir un encadrement de qualité à nos jeunes licenciés.

Sous la responsabilité d'**Arnaud Bertel**, le club accueille **Logan Leme**, nouvel éducateur sportif, récemment embauché par l'USBM Section Foot. Il encadre les séances des jeunes le mercredi et le vendredi, accompagne également les séniors le vendredi soir et intervient dans les écoles d'Epiniac et de Baguer-Pican.

Infrastructures : des investissements 100 % club

Après une première saison réussie sur le terrain synthétique, les retours sont très positifs.

Le club poursuit l'amélioration de ses équipements avec l'installation d'un tableau d'affichage et d'une tribune, deux investissements financés par la section foot de l'USBM.

Remerciements

Un grand merci à nos supporters, bénévoles, à la mairie de Baguer-Morvan et nos partenaires pour leur fidélité et leur engagement. Grâce à vous, le club poursuit sa progression et continue d'écrire une belle histoire collective.

Les Co-Présidents
Vincent HUET
et Jean-Luc POTIN



Section Gym / Zumba

L'association sportive de la Zumba a ouvert ses portes le Mercredi 10 septembre avec notre prof MARCOT Xavier pour une nouvelle année rythmée.

Le cours est le Mercredi soir de 19h00 à 20h35.

- 45 minutes de body sculpt de 19h00 à 19h45
- 45 minutes de zumba de 19h50 à 20h35

Nous avons **50 adhérents** inscrits avec le sourire et la bonne humeur.

On peut suivre plusieurs cours, comme un cours de **Body sculpt** ou un cours de **Zumba**, ou les deux.

Le **body sculpt** est une discipline fitness centrée sur le renforcement musculaire. Chaque séance cible des groupes musculaires spécifiques pour tonifier le corp...

L'objectif de la **Zumba** est de **bouger**, de **s'amuser** et de se dépenser sur

rythmes latinos endiablés. Nul besoin d'être danseuse ou danseur pour pratiquer la Zumba.

Ces cours améliorent la santé physique et vous libérez des endorphines, **c'est carrément le fun**, les participant(e)s se changent les idées.

Les membres du bureau et moi-même, nous vous souhaitons une **bonne et heureuse année.**

La Présidente,

Véronique LE BONNIEC



Tennis de Table

L'Union-Pongiste-Roz-Baguer a plus de 70 licenciés et est composée de :

- 6 équipes seniors dont une en régional R3 qui joue le dimanche après-midi
- les autres évoluant pour leur part en départemental, 2 en D4 (le mardi à Roz), 1 en D3 et 1 en D2 (le vendredi), ainsi qu'une en D1 (le samedi)
- 2 équipes jeunes (minimes et cadets le samedi après-midi)
- Une section loisir (une dizaine de joueur) qui pratique tous les lundis soirs à Roz Landrieux

Les jeunes (plus de trente joueurs et joueuses) sont encadrés le mercredi après-midi par un entraîneur diplômé d'état.

L'objectif est bien sûr de jouer le mieux possible, mais surtout de s'amuser, apprendre et évoluer dans la bonne humeur.

Pour nous rejoindre ne pas hésiter à nous contacter via le site internet

Le Président,
Eric ROUXEL

Pour tout renseignement

Contact | UPRB (www.union-pongiste-roz-baguer.fr/contact)
ou au 06 79 20 73 60



La Tortue - Section Marche

Les marches du lundi et du mercredi se sont déroulées normalement tout au long de l'année. **Une nouveauté une marche de 5 ou 6 Kms est organisée le vendredi matin toutes les 2 semaines** avec un départ du lieu de la randonnée à 10 Heures. C'est un succès. Merci aux personnes qui trouvent les circuits et qui encadrent les marches. Une pause pendant les vacances a eu lieu au mois d'Août. Les départs du terrain des sports se font à 13h45 le lundi, à 13h30 le mercredi et le vendredi à 10 heures du lieu de la randonnée.

La galette des Rois a eu lieu salle des associations le **18 Janvier**.

L'assemblée générale se déroule le jour de la galette des rois, Les cotisations pour 2025 ont été encaissées à cette occasion.

Suite à cette assemblée générale, un nouveau bureau a été élu le **31 Janvier** : Michel Marchand a été élu président.

Le 29 Mars 36 personnes se sont retrouvées pour la traditionnelle tête de veau.

Le mercredi 4 Juin : journée rando pique-nique pour tous les adhérents. Une marche tous ensemble le matin avec les groupes du lundi, du mercredi et du vendredi. L'après-midi, les 3 groupes ont

fait une randonnée plus ou moins longue suivant les envies de chacun. Ce fut une belle journée d'amitié très conviviale et très appréciée. À refaire..

Le mercredi 1^{er} Octobre traditionnelle soirée moules qui a connu un franc succès.

Le samedi 15 Novembre, repas à l'Hôtel du Lac de Combourg.

Le président et les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2026.

Le président,
Michel Marchand



Section Badminton



Chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver sur un terrain de badminton.

Le club a pour but de promouvoir la pratique du badminton et propose à ses adhérents une pratique en loisirs, dans un esprit de convivialité et de respect.

La section se porte bien. En effet, **65 adhérents** y sont inscrits. Cette année, pour le 2^{ème} année consécutive, nous refusons du monde pour des raisons de disponibilités de terrain.

Nous participons à des **tournois loisirs** et pour la 3^{ème} année, à un **championnat loisirs** avec d'autres clubs du Pays de Saint-Malo et de Dinan. L'année dernière, nous **avons fini sur la 2^{ème} marche du podium.**

Les entraînements ont lieu le lundi, de 19h15 à 21h15, et le jeudi, de 19h à 21h.

La cotisation est de 50€ pour l'année.

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.

La Présidente, **Nathalie LEBLAY**

Section Cyclos

L'année 2025 s'achève pour le Cyclo Club, avec un effectif stable de **35 adhérents**.

Nos membres ont encore une fois partagé de beaux moments sur le vélo, dans la bonne humeur et la convivialité.

En juin, notre traditionnelle sortie familiale s'est déroulée sous un beau soleil. **Une belle balade de 130 kms**, suivie d'un **barbecue convivial** pour conclure la journée en toute amitié.

Plusieurs événements marquants ont également rythmé la saison : **sept de nos cyclos** sont partis quatre jours en Ardèche pour **participer à l'Ardéchoise**, totalisant près de 600 km et 10 000 mètres de dénivelé positif. D'autres ont pris part à la **Semaine fédérale de cyclotourisme à Orléans**, une belle aventure d'une semaine à travers la région.

Une sortie solidaire a également été organisée en soutien à Faustine (Mes Jambes Mes Roues). Cet événement a rassemblé sa famille, des membres du club ainsi que plusieurs participantes venues partager ce moment de générosité. Grâce à la mobilisation de tous, une belle somme de 600 € a été récoltée pour aider la famille dans leur quotidien. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation et votre soutien.

Pour l'année à venir, quelques dates sont déjà à noter :

- La galette des rois se tiendra le samedi 20 janvier à 18 h.
- La sortie familiale sera organisée début septembre.
- L'adhésion reste fixée à 30 €, un tarif inchangé depuis plus de dix ans.

Côté organisation :

- Horaires d'hiver : départ à 9 h jusqu'au samedi 5 avril inclus.
- Horaires d'été : départ à 8 h 30 du dimanche 12 avril au dimanche 4 octobre inclus.

Le Cyclo Club souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et donne rendez-vous très bientôt sur les routes !

Le Président et les Membres du Bureau.



Les Volants de Roz



Association créée en 2022 par un groupe d'amis passionnés, nous nous sommes fixés le défi de réaliser un événement à la hauteur de notre exigence.

Après la 1^{ère} édition de notre Stock Car, située à Roz sur Couesnon, le 17 Juillet 2022, nous nous sommes investis. Nous avons redoublé d'effort pour que ce week-end de courses, qui est désormais sur 2 jours, devienne **une des courses phares de cette discipline dans la région**.

D'année en année, nos projets évoluent, notre envie de fournir un spectacle et une course de qualité à nos participants, à notre public et à nos bénévoles est notre priorité.

L'année 2025 fût un succès avec plus de 3 000 entrées.

Nous espérons que l'année 2026 le sera encore plus, avec d'autres projets à venir...

La date de la **prochaine édition sera le 13 et 14 Juin 2026**.

Nous espérons voir un public nombreux.

Sportivement,
Les Volants de Roz



ACCA Chasse

Comme chaque année, pour nous chasseur l'année cynégétique commence lors de l'ouverture générale aux alentours de mi-septembre, cette année le dimanche 21 septembre et se termine fin février. Ces dates sont à tempérer avec certaines ouvertures ou mode de chasse anticipée et où prolongé selon les arrêtés préfectoraux. Je pense tout particulièrement **au sanglier dont sa période chassable ne cesse de s'étendre notamment dû aux nombreux dégâts causés et dans l'objectif de sa régulation.**

Nous avons cette année encore organisé **un concours de palets le premier week-end de juillet** au stade de Beauregard. Nous espérons vous revoir nombreux l'année prochaine pour la sixième édition qui aura lieu le premier week-end de juillet, le dimanche 5 juillet 2026. Je tiens à remercier la municipalité et tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Je remercie les chasseurs de l'ACCA également pour les différentes actions menées au cours de la saison précédente tout en leur rappelant les responsabilités qui nous incombent en cette période ou la chasse divise.

Enfin je rappelle à tous les habitants de la commune que

nous restons disponibles pour quelques problèmes ou sollicitations quelconques.

Mes coordonnées : 06 47 58 60 43.

Le Président, Charlie MASSON



Baguer Bees

Une belle année pour les apiculteurs professionnels et amateurs avec de bonnes récoltes grâce à une météo favorable. Pouvoir récolter le miel est un aboutissement extraordinaire et nous avons pu partager ce moment entre membres et invités. Ce liquide précieux, avec ses vertus, est le fruit du travail et de la passion de nos membres.

Nous avons encore eu **la chance d'accueillir de nouveaux membres débutants** qui souhaitaient découvrir cette activité si passionnante et nous

comptons **aujourd'hui 25 membres.** Avec les formations menées par un professionnel partenaire et les conseils et l'entraide des autres membres, ces débutants peuvent démarrer l'apiculture dans les bonnes conditions. **Une première mise en pratique a eu lieu dans notre rucher communal près de la salle du Grand Verger.** Cet accompagnement est pour notre association une priorité.

Cette année nous avons participé au festival Môm'en Baie avec une exposition au sein de la médiathèque

de Baguer Morvan. Nous avons pu expliquer la vie des abeilles aux enfants mais surtout les sensibiliser à l'importance de la biodiversité en général. Ce fut un moment de partage privilégié.

Notre association est toujours ouverte aux personnes qui souhaitent découvrir les abeilles dans un cadre convivial et bienveillant. **Baguer Bees vous souhaite une année 2026 heureuse et fleurie.**

Le Président, Lee ANDRE



U.N.C.

Comme chaque année c'est par l'assemblée générale que débute les manifestations. Elle a eu lieu le samedi 25/01/2025 en présence **de 30 adhérents et adhérentes**. Le Président a fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades décédés en 2024, **Pierre SAMSON, Henri POTIER, et Germaine GAUTIER**. Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité, un appel à candidature à l'élection du tiers sortants a été lancé mais faute de candidats ont été réélus **Jean-Paul BOURDAIS** et **André RÉHAULT**, un merci à **Bernard BANCHE** qui ne se représentait pas.

L'assemblée s'est terminée avec les épouses par le partage de la galette des rois.

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 11 Février pour l'élection du bureau pas de changement. Le président sortant après 29 années de présidence voudrait trouver un successeur mais pas de volontaire, il serait dommage de voire disparaître l'association **U.N.C. à Baguer Morvan, une association qui à été fondée en 1921.**

Le 11 avril assemblée départementale à Fougères

Le jeudi 8 mai cérémonie de la victoire 1939/1945 ;

Le samedi 21 juin journée familiale salle des loisirs en présence de trente-neuf personnes, moment agréable qui permet de se retrouver.

Le mardi 11 novembre armistice 1918 et hommage pour tous les morts pour la France.

Le samedi 15 novembre carrefour d'arrondissement à Saint Jouant des Guérets .

Nécrologie :

Jean-Paul BOURDAIS nous a quitté le 10 août 2025, il était adhérent comme soldat de France depuis 2012 et membre du bureau, il était très impliqué et toujours prêt à rendre service. Au nom de l'ensemble des membres du bureau et des adhérents à nouveau merci. A son épouse et ses enfants nous renouvelons nos sincères condoléances.

En terminant : merci à monsieur le maire et la municipalité pour la subvention accordée en 2025

Le bureau se joint à moi et vous souhaite de bonnes fêtes et tous nos vœux pour 2026

Le président,
Joseph ETIENNE



Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Le 4 août 2025, le 80^{ème} anniversaire de la 1101^{ème} section de la Médaille Militaire de Dol de Bretagne était célébré conjointement avec le 81^{ème} anniversaire de la Libération de la ville. Six sections du Département étaient présentes. Seize drapeaux présents avec les anciens combattants des communes environnantes. Les Elus étaient représentés par Denis RAPINEL, Maire de la commune, et Michel ESNEU, Sénateur-Maire honoraire. Le président Jean-Paul FLEURY a rappelé l'histoire de la Médaille Militaire. Un dépôt de gerbe a été effectué par le président départemental Serge THAREULT, accompagné de la vice-présidente des dames d'entraide Christianne TREMORIN et du trésorier Jean-Marie MARNIER. La cérémonie terminée, les participants

étaient invités au verre de l'amitié, salle d'honneur de la mairie, accueillis par une haie d'honneur. Le président a énuméré les médaillés militaires et les dames d'entraide décédés depuis 2015. Deux médailles de vermeil ont été attribuées. Pour clôturer la journée, un repas convivial a été servi au restaurant Le Bretagne au Vivier sur Mer.

De tout cœur, nous vous souhaitons de bonnes et douces fêtes de fin d'année.. Nous vous présentons nos vœux respectueux et sincères de bonheur et santé pour l'année 2026.

M. Jean-Paul FLEURY Président 1101^{ème} section et
M. Guy LERAY Vice-Président Départemental 005^{ème} section.



Le Club de l'Amitié

L'année 2025 a débuté par la galette des rois le jeudi 11 Janvier, jour de notre assemblée générale au cours de laquelle notre président **Jean Paul Bourdais nous a fait part de son souhait de ne pas se représenter à la présidence.**

Suite à cette assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour élire **un nouveau président. Christophe Charbonneau** a bien voulu prendre le poste, personne d'autre ne souhaitant se présenter. Pas de changement au niveau des autres fonctions.

Les concours de belote ont repris en janvier : 6 au cours de cette année et 3 concours de pétanque..

Le comité des fêtes nous a accueillis pour un après-midi goûter, c'est toujours un moment convivial très apprécié par tous. Merci à eux.

Le pique nique a eu lieu le 17 Juillet, salle du grand verger. Un moment de silence a été demandé en souvenir de **Jean Paul Bourdais** qui venait de nous quitter et d'une adhérente décédée en début d'année.

Le samedi 27 Septembre, le repas annuel. Belle journée de partage et d'amitié.



Les 28 et 29 Septembre, 50 personnes sont parties de Baguer-Morvan pour une escapade de 2 jours à Paris. Voyage très apprécié avec un petit bémol pour la visite de Notre Dame où il y avait énormément de monde et un temps trop court pour visiter.

Le 14 novembre 2025, nous avons débuté, au sein de notre club, les **séances de sport dans le cadre du SPORT SANTE.**

En effet, après une estimation réalisée par 2 éducateurs sportifs, 14 adhérents ont été divisés en groupe de 7 personnes pour l'instant. Chaque groupe est encadré par un éducateur sportif tous les vendredis matin, peut aller jusqu'à 12 personnes maximum par groupe. Le fait de ce petit nombre d'adhérents permet d'avoir un réel suivi pour chacun.

Si vous aussi vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Le mardi 2 Décembre, spectacle d'Anthony Fraisse à Fougères.

Le jeudi 11 Décembre, nous offrons la bûche de Noël au cours de la réunion et nous encaissons la cotisation pour l'année 2026 qui



reste fixée à 15 Euros.

Au cours de cette année, plusieurs adhérents ont profité de voyages organisés par GEMOUV,

En janvier 2026, ce sera le moment d'offrir nos vœux à tous les adhérents, de partager la galette des rois et de faire notre assemblée générale avec élection du tiers sortant, nous avons besoin que d'autres personnes s'investissent dans le conseil d'administration et serons très heureux de les accueillir.

Nous ne voulons pas terminer cet article avant de remercier Jean Paul Bourdais pour les années de membre et de président du club de l'amitié où il s'est investi avec beaucoup de dynamisme pendant toutes ces années.

Merci à la municipalité pour la subvention qui nous est accordée chaque année.

Joyeux Noël et Meilleurs Vœux pour 2026.

Le Président,
Christophe Charbonneau



Bayé Danses Trad

La saison 2024/2025 s'est très bien déroulée. Nous avons fait plusieurs initiations à la danse bretonne (école de roz-landrieux - école de baguer morvan ainsi que le collège Paul Féval -collège Saint Magloire dans le cadre des échanges avec des collègues allemands et espagnols).

En mars nous avons fait un bon fest noz et pour la première fois un fest deiz en novembre.

Nous avons dépassé les 50 adhérents.

L'association remercie Monsieur le Maire et son conseil pour le prêt gratuit de la Salle des Loisirs ainsi que pour l'aide financière.

L'association Bayé Danses Trad vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le Président,
Jean-Yves FLAUX



Pèlerinage Notre Dame des Landes

C'est le dernier jour des vacances que **plusieurs centaines de personnes se sont réunies pour une journée de pèlerinage marial sur le site de « Notre-Dame des Landes »** dans les landes de Dol à Baguer. La journée a été très ensoleillée avec des gouttes de pluie après quelques jours de tempête. Ce temps aura été à l'image de notre association cette année avec le décès de notre président Jean-Paul Bourdais quelques semaines avant ce temps fort pour l'association.

En plus des remerciements habituels envers les différents acteurs du bon déroulement de celui-ci (à la paroisse, à l'évêché et aux prêtres présents en ce jour, à la mairie de Baguer-Morvan pour leur aide matérielle dans l'entretien des environs de la zone de recueil marial et leur aide financière pour le maintien en sécurité de ce lieu, aux autres associations de Baguer-Morvan et à leurs bénévoles pour le prêt de matériel et l'aide à la sonorisation, à toutes les personnes membres de l'association ou non qui tous les ans aident pour le fleurissement du site, l'installation ou le rangement etc, aux enfants qui embellissent cette cérémonie pour notre maman à tous,

aux propriétaires des terrains utilisés en ce jour et tout au long de l'année, aux pèlerins d'un jour ou depuis toujours, grand merci), nous voulions rendre hommage à toutes les bonnes volontés qui nous ont précédés dans ce lieu de prière, en particulier Jean-Paul, notre président. En effet, **Jean-Paul, depuis son élection en 2017, a eu très à cœur de transformer le comité historiquement mis en place en une véritable association.** Il a permis l'amélioration du site, de son organisation et de la gestion de

l'association. **Sa foi en la Vierge Marie restera un modèle pour nous.** Son gout pour l'histoire aura permis le recueil de témoignages précieux sur ce site. Jusqu'au bout, **il aura été un passeur de mémoire.** Un grand merci à lui pour son investissement au sein de notre association.

Rendez-vous le dimanche 30 août 2026 pour le prochain pèlerinage de Notre-Dame des Landes.

L'association
Notre-Dame des Landes



Un Pied devant l'Autre

Le 24 novembre 2024 a été une belle réussite pour notre journée dédiée à la lutte contre la maladie de Charcot.

De nombreuses personnes ont répondu présentes, que ce soit pour marcher ou courir, comme chaque année.

Grâce à cette formidable mobilisation, nous sommes heureux d'avoir pu **remettre la somme de 10 000 euros à l'hôpital Salpêtrière à Paris** afin de soutenir nos chercheurs, qui en ont plus que jamais besoin.

Un immense MERCI à tous les bénévoles, à la mairie, et à toutes les personnes venues le dimanche matin pour participer ou faire un don.

Votre présence, votre énergie et votre générosité font toute la différence.

Merci de nous soutenir chaque année le dernier dimanche de Novembre.

Martine AUBRY



Arts et Cultures

Et voilà Qu'Arts et Cultures atteint désormais le nombre d'une centaine d'adhérents, qui se répartissent entre les 5 ateliers hebdomadaires : Cuisine, Travaux d'aiguilles, Informatique, Danse en ligne et le tout nouvel atelier Jeux de Société !

Cette année l'atelier **Travaux d'aiguille** a pris une part importante à l'animation de la commune au moment d'Octobre Rose en fabriquant les 212 Fanions roses !

L'**Atelier informatique** tient tout particulièrement à remercier la mairie en la personne de Cédric pour l'équipement de la salle de l'ancienne cantine avec un accès internet fluide et rapide, permettant aux adhérents d'être tous connectés en wifi ! Quel confort d'utilisation !

L'**Atelier Danse en ligne** a ouvert le mardi un créneau « débutant » permettant un accès facilité à tous, le créneau du jeudi étant réservé aux « confirmés », ces deux créneaux pouvant encore accueillir des personnes intéressées.

L'**Atelier cuisine** animé alternativement par deux personnes affiche complet !

Il y a encore de la place pour l'atelier **Jeux de société** où l'on se consacre depuis la rentrée à l'apprentissage du tarot et de la belotte ! À quand le concours ?

Les **représentations théâtrales** ont fait le plein de spectateurs, attachés à la qualité de nos productions !

« Ma chère fille » (Madame de Sévigné, costumes du 17^{ème} siècle) par la troupe « Le Théâtre des 3 couleurs » en Novembre 2024

La Comédia dell Arbre, spectacle pour enfants par la troupe « Yaka Compagnie » d'Epiniac en février 2025

« 15 petits souliers » en mars 2025 par la troupe « Happy Culture ».

Les **animations : Goûter dansant** offert aux enfants de la commune le 8 décembre 2024, la **Galette des adhérents** le 9 Janvier 2025, notre grand **THE DANSANT** en Mars 2025, le **Repas des adhérents** le 7 juin 2025.

Arts et Cultures, en collaboration avec la Mairie et le Comité des fêtes a organisé la 4^{ème} saison de la fête de la musique, en tenant les stands

Crêpes et Galettes et en offrant une belle animation « Danse en ligne ».

Début septembre Arts et Cultures a pris part au **Forum des Associations**, en collaboration avec les autres associations de **Baguer-Morvan**.

Le Conseil d'administration d'Arts et Cultures tient tout particulièrement à remercier l'équipe municipale, élus et salariés (secrétaires, employés municipaux) pour leur disponibilité et leur enthousiasme à faciliter le fonctionnement de la vie associative Baguéroise !

Au nom d'Arts et Cultures, je vous souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2026 !!!

La Présidente, Lydia MILHAU



Week-end Loisirs et Culturels à Baguer-Morvan

Les spectacles se dérouleront à la Salle des Loisirs

Théâtre

Revenir un jour

de Franck LE HEN

Par la troupe « Les Baladins de Lanvezhon » de Betton

Samedi 22 novembre 2025 à 20h30

Dimanche 23 novembre 2025 à 15H

Fernand et sa régulière

Conte musical écrit autour de chansons françaises des années 1930, mettant en scène Mickaël JEHANNO

(Fernand) et Moona GAY (sa régulière)

Dimanche 1^{er} février 2026 à 15H

Les Belles-Sœurs

de Éric ASSOUS

Par la troupe « Malo Théâtre »

Samedi 7 février 2026 à 20h30

Dimanche 8 février 2026 à 15h

C'est pas la Pérou

Par la troupe « L'Atelier du Jeudi » de Plénée-Jugon

Samedi 7 mars 2026 à 20h30

Dimanche 8 mars 2026 à 15h

L'école des Agents Secrets

Spectacle pour enfants

Par la troupe « La compagnie Tournebidule » de Combourg

Dimanche 5 avril 2026 à 15h

Tarif unique : 5 €

Animations

Thé dansant

Avec l'Orchestre de Sébastien RENARD et ses 3 musiciens

Salle du Grand Verger

Tarif unique : 10 €

Dimanche 16 novembre 2025 de 14h00 à 18h00

Avec l'Orchestre de Sébastien RENARD et ses 3 musiciens

Salle du Grand Verger

Tarif unique : 10 €

Dimanche 22 mars 2026 de 14h00 à 18h00

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la présidente
Tel : 06-73-88-78-53 ou par mail à artsculturesbaguer@gmail.com

Tarif normal : 8€ - Tarif adhérents : 7€ - Enfant - 12 ans : Gratuit excepté le 5 avril

Le Comité des Fêtes

L'Assemblée générale s'est réunie le 31 janvier 2025.

Trois nouveaux membres sont venus nous rejoindre, **Bernard DAHIREL**, **Antony PELLET**, **Christophe MÊME**.

Le 8 février, 205 parts de couscous ont été vendues pour un repas en famille ou entre amis. Le couscous a été cuisiné par **Fabrice LECOULANT**.

Notez que **le 7 Février 2026** « couscous à emporter ». Réservation auprès de Régine ROMÉ 06.12.90.74.87.

Le comité des fêtes a invité le club de l'Amitié à un goûter le jeudi 13 mars, une bonne journée de partage.

Le vide grenier du dimanche 13 avril a eu lieu à l'intérieur de la salle des sports et à l'extérieur, avec la participation de 70 exposants, ce qui en a fait une journée réussie.

La fête de la musique 14 juin avec la participation d'Art et Culture et de la Mairie s'est bien déroulée, 17 groupes de chanteurs et danseurs, nous ont ravies avec leurs musiques différentes.

Un **magnifique feu d'artifice a été tiré le 13 juillet**, accompagné d'un repas animé par l'**Orchestre Emmanuel Bolivard et ses danseuses**. L'évènement a attiré un public nombreux qui a répondu à l'appel. C'était une soirée formidable.

La traditionnelle soirée conviviale en l'honneur des bénévoles afin de remercier de leur dévouement et de leur fidélité **a eu lieu le samedi 22 novembre**, nous avons passé une agréable soirée avec un repas concocté par **Fabrice LECOULANT** et une animation orchestrée par **Antony FLEURY**.

Arbre de Noël du dimanche 14 décembre avec la participation des parents d'élèves et des membres du comité ainsi que des bénévoles s'est bien déroulé, les enfants des deux écoles nous ont présenté leur très jolie **chorégraphie sur le thème « cinéma »**. Ensuite le père Noël a fait sa distribution de cadeau suivie de la tombola.

Juste avant les vacances de Noël, **nous avons offert à tous les enfants des deux écoles, un petit sachet de chocolat**.

Le comité a besoin de Membres. Envie de rejoindre l'équipe, d'apporter vos idées.

Soyons créatifs ensemble, venez nous rencontrer en lors de l'assemblée générale le vendredi 30 janvier 2026 à 20h dans l'ancienne cantine derrière la mairie. Renseignement auprès de la présidente Romé régine (06 12 90 74 87).

Nous remercions M. le Maire et la Municipalité pour la subvention accordée en 2025 et l'entraide du personnel municipal.

Bonne Fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux 2026

**La Présidente Régine ROME
et tous les membres**





Accueil Loisirs

L'accueil de loisirs « Les Légendaires », situé à Baguer-Morvan, est géré par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel. Il accueille les enfants jusqu'à 12 ans, au même titre que les accueils de loisirs de Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères et Cherruieux. Le centre est ouvert pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël et de deux semaines de fermeture entre fin juillet et début août.

Il peut accueillir jusqu'à 19 Korrigans (enfants de moins de 6 ans), 24 Elfes et Dragons (enfants de 6 à 12 ans) pendant les petites vacances, et 36 enfants en juillet.

L'équipe d'animateurs met en place des activités variées en fonction de la période et des tranches d'âge. Lors de réunions de préparation, de nombreuses sorties et ateliers sont planifiés, afin de permettre aux enfants de s'ouvrir au monde et à leur environnement.

De nouveaux projets sont à souligner cette année, comme la formation « **Savoir rouler à vélo** » en juillet. Cette formation a permis à un groupe d'enfants de 6 à 11 ans d'apprendre les bases de la circulation à vélo en ville et à la campagne, et pour certains d'entre eux, de prendre plus confiance en ce mode de transport.

Les Légendaires ont également renoué avec l'amicale laïque, sous la présidence de M. Charbonneau, lors d'une matinée axée sur les jeux en bois, la pétanque, le palet et... l'accordéon.

En été, **tous les mardis matins de juillet et août, c'est activité piscine à Dolibulle**, avec les enfants et les équipes des Coloriés de Dol.

Tout au long de l'année, les animateurs et la direction ont proposé de nombreuses sorties, telles que la visite de la ferme pédagogique « Terre Happy Farm & Cie », du zoo de Champrepus, des sensations fortes à Festyland et Kingoland, sans oublier la plage. Les vacances d'automne

ont clôturé 2025 avec une escapade à Max Aventures à Saint-Malo. Les enfants ont découvert également les dessins animés « Riverdance » et les deux opus de « Comme des bêtes », ainsi qu'une résidence d'artiste, celle de Mariana Caetano, en préparation de son spectacle qui sera révélé en octobre 2026, lors du célèbre festival Marmailles. Ce fut un moment de partage et de découverte scénique et musicale.

L'accueil de loisirs « Les Légendaires » vous invite à rejoindre son équipe pour des activités ludiques, variées et éducatives, destinées aux enfants de 3 à 12 ans !

Sozic, la Directrice du centre et toute l'équipe souhaitent vivement vous compter parmi « **Les Légendaires** » dès les vacances d'hiver 2025, autour de nouvelles activités ludiques, variées et éducatives ! N'hésitez pas à la contacter au 06-70-10-43-88 ou par mail acmbm@ccdol-baiemsm.bzh.

Espace jeunes Dol-de-Bretagne



Les mercredis de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires, l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes de Dol de Bretagne fonctionne sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes d'Epiniac, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin

d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 20 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1er septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes du Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, **des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, des sorties au Futuroscope, à Festyland, au bowling et au trampoline parc de Cap Malo ou encore la visite du Stade Rennais...** Dans notre structure (située au 1 rue des tendières, 35120 Dol de Bretagne), des animations sont mises en place comme des cluedos géants,

de la pyrogravure, du geocaching ou encore des soirées à thème (« Soirée burger et jeux TV » par exemple).

Ainsi, en 2025, **l'espace jeunes a accueilli environ 250 jeunes** et attend de nouveaux participants pour cette année 2026. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

Bonne année 2026 à vous !

Aurélien NAY
Responsable des Espaces Jeunes
de Dol de Bretagne et Epiniac

Tél. : 06 33 23 04 87
Mail : ejdol@ccdol-baiemsm.bzh
Instagram :
espacesjeunesdoltstmichel

SAGE des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne

Le SBCDol et la Commission Locale de l'Eau : acteurs majeurs de la gestion de l'eau.

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est un acteur crucial dans la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques de son territoire. Son rôle, souvent méconnu, est fondamental pour la sécurité et la qualité de l'eau.

Organisation de la gestion de l'eau

La gestion de l'eau des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne repose sur une gouvernance structurée.

La Commission Locale de l'Eau (CLE), souvent appelée « parlement local de l'eau », rassemble tous les acteurs de l'eau du territoire (élus locaux, usagers et représentants de l'État).

Elle décide de la politique locale de l'eau en élaborant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), puis suit sa mise en œuvre.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est le document de planification qui fixe les objectifs et les règles à suivre pour gérer l'eau de manière durable pour les années à venir.

Le rôle du SBCDol

Le SBCDol est le partenaire indispensable de la CLE.

- Il est la structure qui porte légalement la CLE.
- Surtout, c'est l'opérateur technique et administratif qui, aux côtés d'autres maîtres d'ouvrage du territoire, met en œuvre concrètement les orientations stratégiques décidées par la CLE dans le cadre du SAGE.

En résumé : La CLE planifie et décide des actions pour l'eau, et le SBCDol les réalise sur le terrain. C'est un acteur opérationnel fondamental.

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Au cœur de la gestion des Milieux Aquatiques

Le SBCDol a pour mission de promouvoir et de coordonner une gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques sur ses bassins versants. Il exerce sur son périmètre les missions relevant de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - (GEMAPI) » (en dehors de la submersion marine) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Ses actions impactent directement la vie quotidienne des habitants et l'économie locale :

- La sécurité face aux crues : la restauration des cours d'eau et des zones humides favorisent la résilience des rivières, jouant un rôle essentiel dans la réduction des risques d'inondation pour les habitations et les infrastructures en aval.
- Qualité et quantité de la ressource en eau : l'ensemble des travaux de restauration des cours d'eau milieux aquatiques du SBCDol vise à améliorer la qualité et la quantité d'eau, contribuant à la réduction des pollutions et protégeant l'eau potable du Pays de Saint-Malo.
- La restauration écologique : les travaux de restauration des cours d'eau (reméandrage, renaturation) améliorent la circulation de l'eau, protègent la biodiversité et maintiennent la fonction d'auto-épuration des milieux.

Un partenariat incontournable pour les intercommunalités

Le SBCDol est soutenu par ses trois intercommunalités membres (Communauté de communes du Pays de Dol – Baie du Mont St-Michel, Communauté de communes Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération).



En s'appuyant sur l'expertise du SBCDol, ces intercommunalités peuvent :

- Confier l'exercice de la compétence GEMAPI à l'échelle cohérente du bassin versant.
- Assurer la conformité réglementaire en matière de gestion de l'eau.
- Mobiliser les financements nécessaires pour des projets d'envergure.
- Planifier l'adaptation durable face aux défis du changement climatique (sécheresses et inondations) en privilégiant des solutions basées sur le génie écologique.

Le SBCDol est donc un pilier indispensable pour une gestion intégrée et résiliente de l'eau sur le territoire, qui contribue par son action au maintien et au développement des différents usages du territoire.

Travaux cours d'eau

Le Biez Jean reméandré pour les besoins en eau du Pays de Saint-Malo

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) a restauré la morphologie du Biez Jean à Bonnemain au lieu-dit La Ville Oriale. Ces travaux de reméandrage se sont déroulés en mai et juin 2025. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité et la quantité des eaux brutes alimentant l'étang de Beaufort.

Le Biez Jean est un petit fleuve côtier prenant sa source à Lourmais. Il s'écoule jusqu'à l'étang de Beaufort (commune de Plerguer), une retenue d'eau potable alimentant les habitants du Pays de Saint-Malo et désignée « captage prioritaire » au titre des phytosanitaires. Les enjeux de qualité et de quantité d'eau sont donc importants au regard de l'eau potable sur ce secteur.

Situé en amont d'une vallée granitique et d'un ancien moulin, le cours d'eau était initialement perché et surcalibré afin d'alimenter le moulin.

Objectifs de cette restauration

Ces travaux ont surtout pour objectif **d'améliorer les aspects qualitatif et quantitatif des eaux brutes alimentant l'étang de Beaufort et donc de répondre aux besoins en eau potable du Pays de Saint-Malo.**

Il s'agit aussi de retrouver un milieu humide fonctionnel ainsi qu'une biodiversité adaptée aux milieux humides.

En quoi ont consisté ces travaux ?

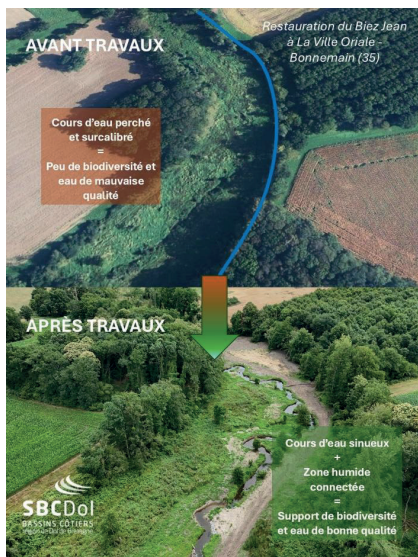
Les travaux ont consisté à **remettre le cours d'eau en fond de vallée** et à restaurer sa dynamique naturelle par un **reméandrage sur environ 500 mètres linéaires.**

Les habitats aquatiques ont été diversifiés par l'alternance de radiers (zones peu profondes à écoulement rapide) et de moulles (zones profondes à écoulement lent), complétée par l'apport de matériaux naturels présents sur le site (souches, blocs, bois).

Une pêche de sauvegarde a été réalisée avant le comblement de l'ancien lit.

Le montant des travaux effectués s'élève à 57 991,68 € TTC.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDol a financé cette opération à 20%.



La renaturation du Guyoult entre Pleine-Fougères et La Boussac

Un important projet de restauration hydromorphologique est mené actuellement par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) au lieu-dit Le Logis à Pleine-Fougères, sur la partie amont du bassin versant du Guyoult. L'objectif principal est de renaturer un peu plus d'1 km de cours d'eau, actuellement dévié et entravé, afin de prévenir les risques d'inondation et de restaurer la biodiversité.

Un cours d'eau dégradé

Les travaux se situent à cheval sur les communes de Pleine-Fougères (lieu-dit Le Logis) et de la Boussac (lieu-dit Le Grippé). Le Guyoult, dévié artificiellement le long des parcelles agricoles, ne suit plus son tracé naturel. Si d'anciens méandres abandonnés témoignent de son passé, le lit actuel est encombré. Des obstacles à l'écoulement (notamment des troncs d'arbres) menacent de provoquer des débordements lors des crues, impactant localement le réseau routier.

Objectifs : remise en fond de vallée et habitats restaurés

Les travaux visent à :

- Remettre le cours d'eau en fond de vallée et le reméandrer sur son tracé naturel.
- Recréer des habitats diversifiés, aussi bien dans le cours d'eau qu'en lit majeur.
- Restaurer les fonctionnalités du milieu, en particulier le lien essentiel entre la zone humide et le cours d'eau.
- Créer un réseau de mares propice au maintien d'une biodiversité aquatique.

Actions concrètes pour une meilleure gestion de l'eau

Le projet prévoit le comblement partiel de l'ancien lit pour le transformer en mares et bras morts, créant des zones de rétention d'eau et des milieux variés pour la faune et la flore. Les drains agricoles seront également comblés pour rétablir des conditions hydrologiques plus naturelles.

Une attention particulière sera portée aux zones en aval, où l'entretien des rives et la diversification des habitats sont planifiés pour restaurer le bon écoulement des eaux et ainsi limiter les inondations de la voirie.

Enfin, le projet s'accompagne d'un volet paysager avec la collaboration d'un technicien bocage de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel pour des replantations en bordure du cours d'eau, améliorant l'équilibre naturel du site sans apport de terre extérieure. L'installation de dalots et de clôtures est également prévue pour la gestion des parcelles.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne apporte une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDol finance cette opération à 20%.

Besoin d'infos, contactez-nous !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne - Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

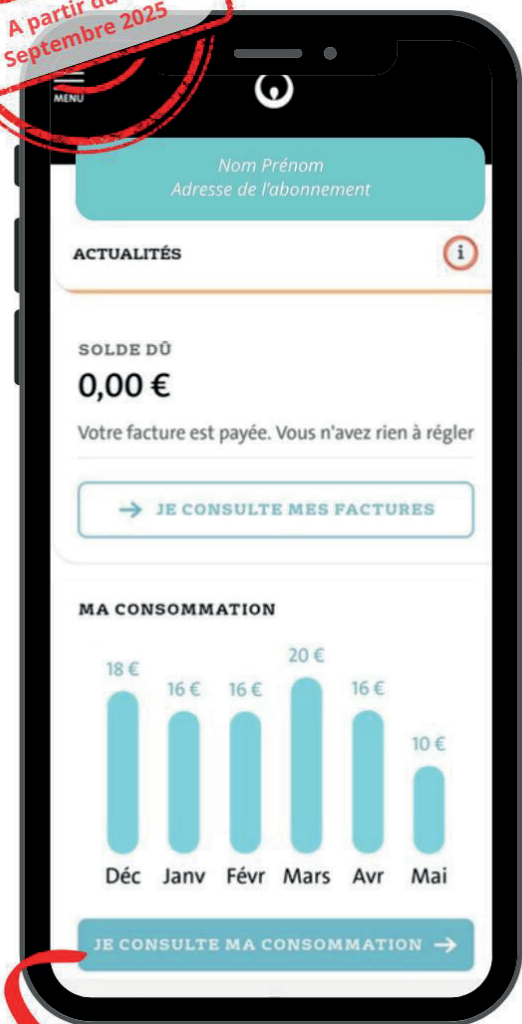
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr - www.sage-dol.fr

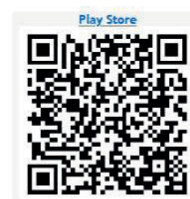
Votre compteur est équipé ! Vous pouvez paramétrer vos seuils d'alertes !



A partir du 1^{er} Septembre 2025



Retrouvez-nous :



www.service.eau.veolia.fr



09.69.32.35.29



32 Rue de la Rouelle
35120 DOL DE BRETAGNE



Vous pouvez :

- Lire vos consommations à la journée
- Lire vos pertes d'eau quand elles existent
- Paramétrer un seuil d'alerte à la journée
- Paramétrer une alerte en cas d'absence

Le volume essentiel, c'est quoi ?

40 L / jour / personne
pour s'hydrater, cuisiner et rester propre

Les Volumes sur lesquels je peux agir:

- Le **volume technique** (lié à l'aménagement)
- Le **volume confort** (lié aux habitudes et aux loisirs)



Les Eaux de Beaufort

En Bretagne, chaque goutte compte : installez un récupérateur d'eau de pluie avec l'aide du Syndicat des EAUX DE BEAUFORT

Le saviez-vous qu'un foyer équipé peut économiser jusqu'à 40 % de sa consommation d'eau potable en moyenne. Prenons l'exemple d'un toit de 100 m² recevant 800 mm de pluie par an : cela représente 80 000 litres d'eau récupérable chaque année. À l'échelle d'un quartier ou d'une commune ou d'une entreprise, le potentiel est immense.

Dans un contexte de sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver l'eau potable devient une priorité. Le choix d'investir dans des cuves de récupération d'eau de pluie est une solution simple et durable, qui porte déjà ses fruits : les économies d'eau constatées sont significatives !

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT vous soutient
Conscient de l'importance de cette démarche, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT accompagne activement les habitants, les collectivités et les entreprises de son territoire en participant financièrement à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Cette aide permet de réduire le coût d'investissement initial, rendant ce geste encore plus accessible à tous.

Pourquoi se lancer dès maintenant ?

- Réduire sa consommation d'eau potable
- Faire face plus sereinement aux restrictions d'eau
- Agir concrètement pour l'environnement
- Profiter d'une aide financière locale

Agir pour demain commence aujourd'hui.

Installez un récupérateur d'eau de pluie et devenez acteur de la gestion durable de l'eau sur notre territoire. « Soyons Acteur de notre Eau ! Soyons Acteur de notre Avenir ! »

Pour connaître les conditions d'aide et les démarches à suivre, contactez votre mairie ou rendez-vous sur le site du Syndicat des EAUX DE BEAUFORT : <https://www.eaux-beaufort.fr/>



La Maison de l'habitat

vous accompagne **GRATUITEMENT** pour réussir votre projet.

Avant de rénover, venez nous voir !

- Identifier les **BONS TRAVAUX** à réaliser
- Trouvez les **AIDES** que **VOUS POUVEZ OBTENIR**
- **DÉCRYPTER** avec vous **LES DEVIS** des artisans

Rénov' Habitat Bretagne
Communautés du pays de Saint-Malo

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat.

www.pays-stmalo.fr

À SAVOIR ✓

Les chèques énergie 2025 seront adressés à compter du **3 novembre 2025** aux bénéficiaires qui auront été identifiés. Les autres devront en faire la demande.

Des campagnes d'information seront organisées selon les modalités suivantes :

- **Semaines du 6 et du 13 octobre** : envoi par l'ASP* de courriels ou sms aux bénéficiaires identifiés automatiquement, leur indiquant qu'ils n'auront aucune démarche particulière à engager pour bénéficier du chèque énergie 2025 ;
- **À compter du 13 octobre** jusqu'à la fin du mois : envoi par l'ASP de courriels ou sms ou courriers postaux aux bénéficiaires potentiels.

Dès le **15 octobre**, il sera possible de se connecter sur la plateforme de demande accessible sur le site www.chequeenergie.gouv.fr via l'espace bénéficiaire.



DEMANDE À EFFECTUER AVANT LE 28 FÉVRIER 2026

Vous êtes un particulier, un bénéficiaire du chèque énergie et vous souhaitez :

- Vérifier votre éligibilité
- Consulter le calendrier d'envoi des chèques
- Obtenir des informations
- Utiliser et gérer votre chèque
- Identifier les professionnels qui acceptent le chèque

Accéder à l'espace bénéficiaire

*ASP : Agence de services et de paiement

DEMANDE EN LIGNE

La création d'un compte sera nécessaire pour faire une demande de chèque en ligne (identifiant : numéro fiscal + mot de passe).

Les bénéficiaires qui auront été détectés automatiquement devront recevoir une alerte lors de leur connexion les informant qu'il est inutile pour eux de faire une demande.

Il conviendra de renseigner l'adresse du lieu de consommation et de téléverser une unique pièce justificative : copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/PRM* et précisant l'adresse de consommation.

DEMANDE PAR COURRIER

La formalisation d'une demande par courrier sera également possible mais les modalités de ce type de demande sont plus complexes.

En premier lieu, il faudra appeler l'assistance utilisateur (0 805 204 805 - Service & appel gratuits) pour pouvoir disposer d'un "numéro de ticket" et compléter un formulaire de demande (en indiquant sur celui-ci le numéro de ticket).

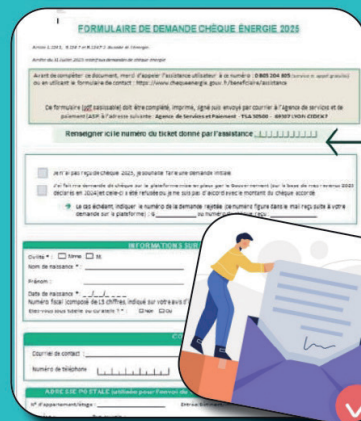
Vous trouverez ce formulaire :

- En ligne sur le site du chèque énergie, dans l'onglet « Documents disponibles » cf. : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire> ;
- Dans les espaces France services.

Il sera par ailleurs envoyé avec la communication courrier adressée aux bénéficiaires potentiellement éligibles (cadre campagne d'information) et devrait être disponible sur demande auprès de l'assistance utilisateurs, début 2026.

*PDL/PDR : Point de livraison/Point de référence et de mesure

Formulaire de demande



La demande par courrier à adresser à l'ASP* **avant le 28 février 2026** devra comporter les 4 pièces suivantes :

- Formulaire de demande complété ;
- Copie d'un justificatif d'identité du demandeur ;
- Copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/PRM et précisant l'adresse de consommation ;
- Copie de l'avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal du demandeur pour l'année N-2.

Les chèques énergie 2025 pourront être utilisés jusqu'au **31 mars 2027** mais les protections associées au chèque ne seront valables que jusqu'au **30 avril 2026** (avec effet rétroactif, à compter du 1^{er} avril 2025).

*ASP : Agence de services et de paiement

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Commerces ambulants

Hamburgers le mardi soir et le mercredi midi Place de l'Eglise.



Pizza le dimanche soir Terrain des Sports



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Les cartes nationales d'identité et passeport

La commune de Bager-Morvan ne peut plus recevoir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports (sur décision gouvernementale).



Les démarches se font auprès des mairies dotées de stations biométriques. Les mairies les plus proches sont Dol-de-Bretagne, Combourg, Saint-Broladre et Saint-Malo. Il faut contacter la mairie de vos souhaits afin de fixer un rendez-vous et vous présenter ensuite en ayant rempli une pré-demande en ligne sur le site:

www.demarches.interieur.gouv.fr

Application mobile IntraMuros tout le territoire dans votre poche !

Tous les habitants de la Communauté de communes ont désormais accès aux informations du territoire via l'application mobile "IntraMuros"

IntraMuros qu'est-ce que c'est ?

Cette application gratuite vous permet de vous informer, recevoir les alertes, prendre connaissance des événements, des actualités, des lieux à visiter et des services de votre commune, de la Communauté de communes et des alentours ! Retrouvez également vos commerces, associations, professionnels de santé de proximité !

La Communauté de communes a souscrit à l'abonnement pour ses 19 communes.

Flashez-moi !



Urgences vétérinaires à domicile Rennes

Pour toutes les urgences sur les animaux de compagnie, nos vétérinaires interviennent à domicile 7j/7 et 24h/24.

L'intervention à domicile est particulièrement adaptée aux animaux qui ne peuvent pas être déplacés car trop lourds, douloureux ou paralysés. A l'image de SOS Médecins ou du SAMU, nos vétérinaires se déplacent chez les familles avec un équipement dédié aux urgences.

02 57 67 68 68

www.urgences-veterinaires-rennes.fr/

Objets trouvés



Nous récupérerons régulièrement en mairie, les objets retrouvés sur la commune (téléphone, bijoux, clés, vêtements, lunettes, gants...)

N'hésitez pas à venir nous consulter.

Civisme

Nous vous rappelons que les chiens ou chats en divagation seront ramassés par la fourrière animale « Chenil Service ». Les propriétaires des animaux devront s'acquitter d'un forfait fourrière de **94 €** pour récupérer leur animal, et de **166 €** si l'animal n'est ni tatoué, ni pucé.



Entretien des trottoirs

Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation.



Brûlage des déchets

Tout brûlage extérieur y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou arbres est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.



Conciliateur de Justice



Consommateur, commerçant, salarié, voisin, locataire, bailleur... **Vous avez un litige ?** Pensez au conciliateur de Justice ! C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €.

Permanence à la mairie de Dol-de-Bretagne les 2^{ème} et 3^{ème} jeudis du mois de 09h à 12h. **02 99 48 00 17**

Assistante maternelle

La liste est disponible à la mairie, sur le site internet ou sur www.assistantsmaternels35.fr



CONCESSIONS CIMETIÈRE ET CINÉRAIRE

TARIFS		
Concession simple de 2m ²	30 ans 200 €	50 ans 350 €
Columbarium case 4 urnes + plaque de marbre	30 ans 800 €	50 ans 1050 €
Cave urne case 4 urnes + plaque de marbre	30 ans 800 €	50 ans 1050 €
Cave urne nue	30 ans 200 €	50 ans 350 €

TARIFS COMMUNAUX 2026-2027



SALLE DU GRAND VERGER

GRATUIT y compris le chauffage pour les 2 Arbres de Noël (CDF et MSTV) et les Classes,
GRATUIT sans le chauffage pour le CDF (goûter offert au Club de l'Amitié)
GRATUIT pour chaque école 1 fois par an pour les P'tits Bouts et l'Apel

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Caution	300.00 €	400.00 €
Caution Vidéo-projecteur	1000.00 €	1000.00 €
LOCATION WEEK-END ET JOURS FERIES		
Avec cuisine	500.00 €	800.00 €
Suppl. vidéo-projecteur	50.00 €	50.00 €
Journée suppl.	50.00 €	100.00 €
LOCATION SEMAINE HORS MARIAGE DU LUNDI AU JEUDI		
Repas	120.00 €	300.00 €
Réunion	70.00 €	200.00 €
Concours de belote du lundi au jeudi	100.00 € chauffage compris	

ASSOCIATIONS DE BAGUER MORVAN	
1 ^{ère} location	110.00 €
2 ^{ème} location	165.00 €
3 ^{ème} location	220.00 €
Locations suivantes	350.00 €

CHAUFFAGE SELON BESOIN	
pour un week end	130.00 €
pour une journée ou une soirée	70.00 €

VAISSELLE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Associations de Baguer-Morvan	Gratuit	
les 50 couverts	30.00 €	50.00 €

VAISSELLE CASSEE OU EGAREE	COMMUNE	HORS COMMUNE
L'assiette		4.50 €
L'assiette à pizza		6.00 €
Tasse, verre, couvert		2.50 €

Un dispositif permet de couper l'alimentation électrique sur la scène de chaque salle à partir de 3 heures du matin, afin de faire respecter l'arrêt des sonorisations à partir de cette heure.

SALLE DE RÉUNION SALLE DU GRAND VERGER

	TARIFS
Hors location week-end	30 €



SALLE DE LOISIRS

GRATUIT pour toutes les associations de la commune (sauf chauffage)

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Caution	150.00 €	200.00 €
Caution vidéo-projecteur	1000.00 €	1000.00 €
Week-end	220.00 €	350.00 €
Suppl. vidéo-projecteur	30 €	30 €
Journée suppl.	50.00 €	100.00 €
Vin d'honneur-réunion	60.00 €	100.00 €
Belote-théâtre-thé dansant	95.00 €	160.00 €
Forfait consommable selon les besoins	50.00 €	80.00 €

Pas de location de vaisselle dans cette salle.



SALLE « ANCIENNE CANTINE »



SALLE DES ASSOCIATIONS

SALLE « ANCIENNE CANTINE »

	TARIFS
Journée de 9h à 19 h	100.00 €
Réunion ou vin d'honneur	50.00 €
Caution	100.00 €
Réception après les obsèques	Gratuit pour les familles de la commune
Associations de Baguer-Morvan	Gratuit

LOCATION pour 30 personnes maximum. Uniquement pour les habitants de la commune pour les locations privées

SALLE DES ASSOCIATIONS

	TARIFS
Location par des administrés	30.00 €
Associations de Baguer-Morvan	Gratuit

CANTINE - GARDERIE

	TARIFS	
CANTINE	4.40 €	4.00 € à partir du 3 ^{ème} enfant
Tarif majoré enfant non inscrit	8.80 €	8.80 €
GARDERIE ECOLE PUBLIQUE	2.10 € le matin 7h30 – 8h50	2.40 € le soir 16h40 – 18h30

Calendrier des Manifestations publiques pour 2026 à Baguer-Morvan

D'autres manifestations pourront se greffer au cours de l'année

Sam. 3 janv.	11h Cérémonie des Voeux (Municipalité)	Salle du Grand Verger
Mardi 20 janv.	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Dim. 1 ^{er} févr.	15H00 Conte musical « Fernand et sa régulière » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Sam. 7 févr.	Couscous à emporter (Comité Des Fêtes)	Salle du Grand Verger
Sam. 7 févr.	20H30 Théâtre « Les Belles Sœurs » Troupe Malo Théâtre (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim. 8 févr.	15H00 Théâtre « Les Belles Sœurs » Troupe Malo Théâtre (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Mardi 10 févr.	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 21 fév.	Repas Soirée (Les Volants de Roz)	Salle du Grand Verger
Courant mars	Braderie puériculture (Apel Baguer Roz)	Salle des Sports
Vend. 6 mars	Soirée LOTO (Basket)	Salle du Grand Verger
Sam. 7 mars	20h30 Théâtre « C'est pas le Pérou » (Arts et cultures)	Salle des Loisirs
Dim. 8 mars	15h00 Théâtre « C'est pas le Pérou » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs **
Sam. 14 mars	Soirée Choucroute (Foot)	Salle du Grand Verger
Mardi 17 mars	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Dim. 22 mars	13h Tournoi de Badminton	Salle des Sports
Dim. 22 mars	14h Thé dansant « orchestre Sébastien Renard » (Arts et Cultures)	Salle du Grand Verger
Sam. 28 mars	20h30 Fest-Noz (Bayé Dance Trad)	Salle du Grand Verger
Dim. 5 avril	15h00 Spectacle pour enfants « L'école des Agents Secrets » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Mardi 7 avril	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 11 avril	Repas Soirée (Basket)	Salle du Grand Verger
Dim. 12 avril	Vide grenier (Comité des Fêtes)	Salle des sports
Dim. 26 avril	Tournoi régional (Tennis de Table)	Salle des Sports
Vendredi 8 mai	Cérémonie de la Victoire 1945 (U.N.C.)	Monument aux morts
Judi 29 mai	Tournoi de Foot Senior de l'Ascension (Foot)	Stade de Beauregard
Sam.13 & Dim.14 juin	2 jours de Courses : Stock-Car (Les Volants de Roz)	Roz-sur-Couesnon
Sam. 13 juin	19h Fête de la musique (Municipalité, C.D.F. , Arts et Culture)	Bourg
Sam. 4 juillet	Tournoi inter licenciés (Foot)	Stade de Beauregard
Dim. 5 juillet	Concours de palets (ACCA)	Stade de Beauregard
Lundi 13 juillet	Fête Nationale : Repas, Spectacle, Feu d'Artifice, Bal (C.D.F)	Stade de Beauregard
Sam. 15 août	Concours de Palets (Foot)	Stade de Beauregard
Dim. 30 août	Pèlerinage à la grotte « Notre Dame des Landes » (Asso. Notre Dame des Landes)	
Mer. 11 nov.	Cérémonie Armistice 1918 et hommage à tous les morts pour la France (U.N.C)	Monument aux morts
Courant nov.	Tournoi des Familles (Basket)	Salle des Sports
Courant nov.	Braderie puériculture (Appel les Ptits Bouts)	Salle des sports
Dim. 29 nov.	Marche pour la maladie de Charcot (Un Pied devant l'Autre)	Stade de Beauregard
Dim.13 dec.	Arbre de Noël des Ecoles (Comité des Fêtes)	Salle Grand Verger
Fin déc.	Tournoi en salle (Foot)	Salle des sports

Dates précises à définir :

Mai juin juil. & sept. : Concours de boules (Club des Aînés) Terrain des sports

Oct. nov. déc. : Concours de belote (Club des Aînés) Salle des Loisirs

Classe 5 Bagger-Morvan



le 23 novembre 2025